Peaugres

Bulletin Municipal n°20 - Mars 2003

COUDY BOUTIC

Spécialiste de machine à coudre & surjeteuse
BERNINA
BERNETTE
ANKER
EURO-CLUB

HABILLE l'enfant de 0 à 4 ans

Sous-Vêtements + Pyjamas de 0 à 16 ans "Petit Bateau"

Mes cadeaux PETIT BATEAU

3 Rue de Deûme - 07100 ANNONAY - Tél. 04 75 33 55 36

saur

FRANCE

"L'Harmonie est source de progrès"

Secteur ST JEAN DE MUZOLS
La Rochette - BP 09 - 07300 ST JEAN DE MUZOLS
✆ 04 75 08 12 43 - Fax 04 75 07 16 26
Service clientèle de 8 h à 18 h au :
0 810 00 56 54 (*n° Azur prix communication locale*)
www.saur.com

HORLOGERIE BIJOUTERIE

Ets MONTAGNE

Articles Cadeaux
Atelier de réparation

37, Av. Gabriel péri - 38150 ROUSSILLON
Tél. : 04.74.86.25.51

AGENT
MERCEDES-BENZ

SUZUKI
AUTOMOBILES
AGENT

GARAGE GUICHARD SARL

RN 82 - 07340 PEAUGRES
Tél. **04 75 34 81 47** - Fax 04 75 67 32 06

VIAL ALAIN

TERRASSEMENTS
TRANSPORT - LOCATION - T.P.
PEAUGRES - 07340 SERRIERES
Tél. : 04 75 34 86 45
Fax : 04 75 67 33 21

MENUISERIE - CHARPENTE
POSE DOUBLE VITRAGE SURVITRAGE

COMBE PIERRE

"Gresseras" 07340 PEAUGRES
Tél : 04 75 34 88 46
Atelier : 12 Rue du Dauphiné - 38550 SABLONS

MARBRERIE
GAY
DECORATION

Les Fils de Louis GAY

POMPES FUNEBRES - MARBRERIE

• Organisation des funérailles • Contrats obsèques •
• Soins de conservation • Toutes compositions florales •
• Chambre funéraire •

Place du Cimetière (avec parking) - 07100 ANNONAY
Tél. : 04.75.33.11.33 - Fax : 04.75.67.74.22

SASSOLAS G.

PEAUGRES
Tél. 04.75.67.31.61

BAUDY - TRAYNARD - SASSOLAS

MAÇONNERIE - CHARPENTE
Restauration Villas - Piscines

AMBULANCES - VSL - TAXI 24H/24H

Yves LAURENT

14, Rue Saint Prix Barou
Face au Centre Hospitalier - 07100 ANNONAY
Tél. 04.75.67.00.00

SOMMAIRE

Editorial	*p.3*
Vie pratique	*p.4 à 6*
Vie municipale	*p.7 à 14*
Vie locale	*p.15 à 21*
Vie sociale	*p.22 à 23*
20 ans de bulletins municipaux	*p.24 à 25*
Vie agricole	*p.26*
Vie scolaire	*p.27 à 29*
Vie associative	*p.30 à 33*
Vie culturelle	*p.34 à 35*
Vie sportive	*p.36 à 40*
Histoire	*p.41 à 45*
Remue méninges	*p.46*

Nous remercions les annonceurs, qui grâce à leurs publicités, ont participé à la publication de ce bulletin. Réservez-leur vos achats, confiez-leur vos réalisations.

Bulletin d'informations municipales de Peaugres
Direction de la Publication : Mairie de Peaugres
Commission Information :
Martine Chappat, Christian Cros, Roland Duchamp, Hélène Reynaud avec la collaboration de M. Jo Badel, Liliane Pirat, Laurent Seive, Guy Serayet
Coordination : Christian Cros
Photos : Marie-Jo Badel, Guy Serayet, Hélène Reynaud, Liliane Pirat
Conception et réalisation :
Alpha Imprimerie 04 75 67 01 53

N°20 - Mars 2003

Photos de couverture :
André Schwartzman Urbaniste chargé du P.L.U.

2003

«On n'a pas tous les jours 20 ans !...»

20 ANS ! Nostalgie pour certains ! Rêve pour d'autres !

Il y a 20 ans, pour la première fois, deux femmes étaient élues au Conseil Municipal (aujourd'hui, on parle de parité).
Il y a 20 ans, une équipe de bénévoles organisait une collecte de livres et la bibliothèque voyait le jour.
Il y a 20 ans, c'étaient les prémices du comité des fêtes.

A l'aube du printemps, paraît le 20ème numéro du bulletin municipal : c'est une tranche d'histoire locale qui s'est écrite au quotidien.

Le **P.O.S.** a aussi 20 ans (âge que l'on pourrait qualifier de canonique pour un P.O.S.). Le Conseil Municipal a décidé de mettre en révision le **P**lan d'**O**ccupation des **S**ols qui va se transformer en **P.L.U.** (**P**lan **L**ocal d'**U**rbanisme). Il était du devoir des élus d'engager cette réflexion avec pour objectifs de :

- Limiter le développement anarchique de la commune,
- Maîtriser l'urbanisation,
- Prévoir les équipements comme la loi S.R.U. nous fait obligation,
- Préserver et protéger notre environnement et notre cadre de vie,
- Définir les grandes orientations de la commune pour l'avenir.

Le P.L.U. n'engendre pas d'inégalités, la valeur des terrrains est en partie due à leur situation, mais surtout aux équipements réalisés par la collectivité.
Cette révision sera conduite en concertation avec l'ensemble de la population dans l'intérêt général et vous serez régulièrement informés.

En accompagnement de cette réflexion, l'étude du S.G.A. (Schéma Général d'Assainissement) a été lancée pour se mettre en conformité avec la loi. C'est un chantier important et qui aura de lourdes conséquences sur les finances communales.

Le Conseil Municipal s'est engagé vers l'avenir avec courage et détermination dans l'intérêt des habitants.

PEAUGRES est une commune que vous avez choisie pour son charme ; ensemble, il nous appartient de tout mettre en œuvre pour qu'il en soit ainsi pendant longtemps.

Je voudrais terminer mon propos en vous faisant part de la naissance de la communauté de communes VIVARHONE qui a vu le jour en ce début d'année 2003.

Denis BADEL, Maire

Je vous invite à lire la petite chronique de Peaugres il y a 20 ans.

Les informations pratiques

POMPIERS : Tél. : 18
Centre de Premiers Secours à Serrières - Tél. 04 75 34 00 18

GENDARMERIE :
Tél. : 17 ; à Serrières - Tél. 04 75 34 02 02

PRESSE LOCALE :
Pour vos communiqués, rapports d'associations, reportages ou toutes sortes d'informations... Contactez les correspondants de la presse écrite locale :

LE DAUPHINE LIBERE : Guy SERAYET, 46 rue centrale
Tél. 04 75 67 30 60 - Fax 04 75 67 30 06
Adresse E-mail : guyserayet@aol.com
Olivier ENTRESSANGLES, La Besse - Tél. 04 75 32 51 49
Gilbert RISSON, Praclos - Tél. 04 75 34 82 48

LE REVEIL : Boite aux lettres (couloir de la mairie)
A déposer avant mardi soir
Tél. 04 75 69 25 80 - Fax 04 75 69 26 89
Adresse E-mail : reveil.vivarais@wanadoo.fr

L'HEBDO DE L'ARDECHE : Boite aux lettres (couloir de la mairie). A déposer avant mardi midi
Tél. 04 75 32 41 10 - Fax 04 75 67 67 32
Adresse E-mail : hebdo.ardeche@wanadoo.fr

E.D.F. :
Agence d'Annonay - Tél. 04 75 33 21 55
Dépannage - Tél. 04 74 86 66 88

EAU ET ASSAINISSEMENT :
SAUR FRANCE - 1, rue de la Rochette, BP 9
07300 Saint-Jean-de-Muzols - Tél. 04 75 08 12 43

LA POSTE : Tél. 04 75 34 84 72
Résidence Les Chanterelles
Horaires : fermé le lundi matin et le mardi matin - ouvert du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 (mardi matin sur rendez-vous uniquement) et du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30 - le samedi de 9h00 à 11h30. Départ du courrier : à 14h30, heure limite dépôt du courrier : 14h15, sauf le samedi à 11h05.

CULTE CATHOLIQUE :
Presbytère à Peaugres - Tél. 04 75 34 80 58
Curé de la Paroisse : Charles BRUNIERE

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES :
Pour trouver une assistante maternelle contacter :
Mme Simone BRONDEL au 04 75 34 80 34

ÉCOLE PUBLIQUE MIXTE :
Tél. 04 75 34 84 81 *Directeur :* M. Sébastien BOUCHER
1 classe maternelle - 2 classes primaires

ÉCOLE PRIVÉE MIXTE :
Tél. 04 75 34 83 60 - *Directrice :* Mlle Brigitte XAVIER
3 classes maternelles, 5 classes primaires

PERCEPTION :
Serrières - Tél. 04 75 34 00 55 - *Percepteur :* M. FAURE
Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le vendredi de 8h00 à 12h00

ÉQUIPEMENT :
Subdivision d'Annonay - Tél. 04 75 69 00 50

ASSISTANTE SOCIALE :
A compter du 1er novembre 2002, et afin de raccourcir votre temps d'attente, mesdames GOUDARD et BESSET assureront leurs permanences **SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT**. Les rendez-vous sont pris au centre médico-social d'Annonay que vous pouvez joindre du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h au 04 75 32 42 01

ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES :
Tous les lundis matin sauf **si lundi est férié**, la collecte des ordures a lieu le **mardi** matin.

POMPES FUNÈBRES : Non concédées à une entreprise

CIMETIÈRE : Concession possible de 30 ans à perpétuité.
Pour tous renseignements, s'adresser en mairie

RÉCUPÉRATION DU VERRE ET TRI SÉLECTIF :
Voir rubrique environnement.

Site Internet : www.peaugres.fr.fm

MAIRIE DE PEAUGRES

Tél. 04 75 34 80 74
Fax 04 75 34 86 71

Jours et heures d'ouverture au public :
lundi, mardi, mercredi et jeudi
de **13h30 à 17h30**,
samedi de **8h00 à 11h00.**

En dehors de ces horaires, il est impératif de ne pas déranger les secrétaires, car elles travaillent sur des dossiers importants.

Secrétaire : Annick GARNIER
Coordinatrice de vie locale : Florence BARBIN

Agent d'entretien : Carmen GRANELL
Contrats Emploi Consolidé :
Solange RICHARD et Annie SUSSL

Agent d'entretien :
Jean-Pierre MONTABONNET

Entreprise BARRÉ
S.A.R.L.
Le Mas - Z.I. - B.P. 12
07430 DAVEZIEUX
Tél. 04 75 67 67 75 - Fax 04 75 67 92 59

Formalités administratives

PIÈCE DÉSIRÉE	OÙ S'ADRESSER	A FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
Carte Nationale d'Identité	Mairie du domicile	2 photos d'identité récentes (sans lunettes) en noir et blanc. Livret de famille, extrait d'acte de naissance, 1 justificatif de domicile	Gratuit	Autorisation parentale pour les mineurs. Se présenter physiquement en mairie
Passeport	Mairie du domicile	Acte de naissance Preuve du domicile. Livret de famille. Carte d'identité. 2 photos	Timbre fiscal 60 € 30 € (mineurs)	Validité 10 ans pour les adultes, 5 ans pour les mineurs
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer : date de naissance, nom et prénom	Gratuit	Enveloppe timbrée si demande par correspondance
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Livret de famille. Indiquer la date du mariage, noms et prénoms	Gratuit	Enveloppe timbrée si demande par correspondance
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès	Date du décès, noms et prénoms	Gratuit	
Certificat d'autorisation de sortie du territoire délivrée à un mineur de nationalité française	Mairie du domicile	Livret de famille CNI du mineur	Gratuit	Les parents doivent se présenter à la mairie avec le livret de famille + CNI du mineur
Certificat de vaccination	Mairie	Présenter les certificats originaux, carnets de santé des enfants	Gratuit	
Certificat de nationalité française	Greffe du Tribunal d'Instance du domicile	Livret de famille et toutes pièces prouvant la nationalité	Gratuit	
Casier judiciaire	Casier Judiciaire Central 107, rue Landreau 44079 Nantes cedex		Gratuit	
Certificat de vie	Mairie du domicile	Livret de famille	Gratuit	
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille, certificat de décès	Gratuit	Dans les plus brefs délais
Certificat de scolarité	Directeur de l'école		Gratuit	
Certificat de travail	Employeur		Gratuit	

CARTES GRISES

PRÉFECTURE	VÉHICULES NEUFS ET DE - DE 10 ANS	VÉHICULES DE + DE 10 ANS
Voiture particulière (par CV)	28 €	14 €
Camion et tracteur routier (par CV) à partir de 3,5 t de P.T.C.	14 €	7 €
Motocyclette (par CV)	14 €	7 €

Fiches d'état civil supprimées :
Conformément aux dernières informations de la préfecture, il n'y a plus de fiches individuelles ou familiales d'état civil demandées par des organismes. Pour justifier de votre Etat Civil, il vous suffit désormais de présenter l'original ou la photocopie lisible de votre livret de famille, de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport.

Recensement militaire :
Depuis le 1er janvier 1999, les jeunes garçons et filles de 16 ans, sont tenus de se faire recenser à la mairie, dans le mois de leur anniversaire à l'aide de leur livret de famille (pour 2003, tous ceux nés en 1987).
Il leur sera remis une attestation de recensement (nécessaire pour se présenter à un concours ou un examen soumis au contrôle de l'autorité publique, par exemple le permis de conduire…)

Divers :
Les photocopies certifiées conformes n'existent plus. Désormais, une photocopie lisible du document original suffit.

NOTEZ-LE

Cabinet médical : Dr CLÉMENT - Tél. 04 75 67 30 49
Dr KOUOTZE - Tél. 04 75 34 86 61

Pharmacie : Mme GAUTHIER - Tél. 04 75 67 32 91

Kinésithérapie : M. MARTHOURET - Tél. 04 75 34 86 56
Melle LAREYRE - Tél. 04 75 34 86 56

Infirmiers : M. Laurent DEYGAS et Mme Martine CHAPPAT - Tél. (cabinet) 04 75 32 51 15 - (portable) 06 61 73 81 02 et M. Vincent BERTHET

Dentiste : M. François SERVE - Rue Centrale - Tél. 04 75 34 85 12

Opticien : Optique BOURDEAU - Rue Centrale - Tél. 04 75 32 52 40

Bibliothèque : Rue de l'Egalité - Heures d'ouverture : lundi de 18h à 19h, mercredi de 14h à 15h, samedi de 10h30 à 12h et de 14h à 15h.

Jeter ou conserver : triez vos papiers !

Respecter les délais pour préserver ses droits. Combien de temps faut-il garder les papiers administratifs ?

Pour ne pas tout conserver inutilement ou, à l'inverse, ne pas prendre le risque de jeter prématurément un document important, il suffit de connaître les délais de conservation.

CE QUI A CHANGE RECEMMENT

• **Les fiches d'état civil** ont disparu depuis le 1er décembre 2000. Désormais, il suffit de présenter l'original ou la copie certifiée conforme de la carte d'identité, du passeport ou du livret de famille.

• **Les justificatifs de domicile** (factures EDF-GDF, de téléphone, quittances de loyer...) ne sont plus exigés par l'administration, depuis la même date, sauf pour une demande de carte d'identité, l'inscription sur les listes électorales et l'obtention d'un titre de séjour.

• **Les passeports.** Depuis le 1er mars 2001, la durée de validité des passeports est passée de cinq à dix ans sauf pour les mineurs de moins de 15 ans, pour lesquels elle reste fixée à cinq ans.

• **Les remises d'impôts et d'amende.** Depuis le 3 octobre 2001, l'administration fiscale dispose de deux mois pour répondre aux réclamations des contribuables. Au-delà, son silence équivaut à un rejet. Mais le délai est porté à quatre mois pour les demandes gracieuses de remise totale ou partielle d'impôts direct, de pénalités, d'amende fiscale ou de majoration d'impôts.

La carte d'identité et le passeport ne sont pas valables toute la vie. Pensez à les renouveler !

6 MOIS

• Notes d'hôtels et de restaurants.

1 AN

• Factures de téléphone • Certificats de scolarité • Vignette auto • Justificatifs de paiement des contraventions (2ans en cas de paiement après réception d'un titre exécutoire).

2 ANS

• Quittance d'eau • Avis d'imposition locale • Appels de primes des contrats d'assurance • Accusé de réception des courriers de résiliation des contrats d'assurance • Décomptes de la Sécu • Factures des médecins et professions paramédicales • Bordereaux de versement des prestations familiales • Factures d'achat d'un véhicule • Contrat de prêt à la consommation (après remboursement).

3 ANS

• Avis d'imposition de la redevance télé.

5 ANS

• Factures EDF- GDF • Quittances de loyer • Contrat de bail et état des lieux (après résiliation) • Déclaration de revenus et pièces relatives au paiement de l'impôt (après l'année d'imposition) • Relevés de comptes des produits d'épargne.

10 ANS

• Factures des commerçants • Décomptes des charges de copropriété • Appels de charges trimestriels • Contrats d'assurance et avenants (après résiliation) • Relevés de compte et talons de chéquiers • Contrats de prêt immobilier (après remboursement).

30 ANS

• Factures des artisans • Contrat de construction de maison individuelle et contrat d'architecte • Factures d'hôpital • Factures des réparations et certificats de vente d'un véhicule.

DURÉE VARIABLE

• Accusés de réception des envois recommandés • Certificats de garantie des appareils électroménagers • Factures des objets de valeur • Contrat de mariage • Titre de propriété immobilière • Bulletins et livrets scolaires • Contrats d'assurance-vie • Feuilles de paie • Certificats de travail • Certificats d'arrêts de travail et décomptes d'indemnités journalières • Lettres de licenciement • Avis de paiement d'allocations chômage • Décomptes des mutuelles • Carnets de santé. Dossier médicaux • Carnets d'entretien d'un véhicule • Bordereaux de remise de chèques, espèces, virements.

A GARDER À VIE

• Jugement de divorce • Livret de famille • Acte de reconnaissance d'un enfant naturel • Copies d'actes de donation • Diplômes • Contrats d'assurance-décès • Contrats de travail • Notification de pension de retraite • Carnets de vaccination • Notification de paiement de pension d'invalidité.

GARDER C'EST BIEN, CLASSER C'EST MIEUX

A avoir à portée de main

A tout moment, vous pouvez avoir besoin de certains documents, tels que vos bulletins de salaire, quittances de loyer, factures de téléphone, d'électricité ou d'eau, pour un crédit par exemple, ou pour pouvoir obtenir des papiers comme la carte grise. En priorité, tenez à portée de main les trois derniers exemplaires de chacun de ces documents. Conservez aussi le livret de famille, le carnet de santé des enfants, vos contrats d'assurance et derniers appels de primes, votre dernière déclaration de revenus, la garantie des appareils électroménagers ainsi que leur mode d'emploi.

A ranger dans une armoire

Vous avez intérêt à archiver : les copies d'actes notariés (titres de propriété, contrat de mariage, actes de donations), les originaux étant chez le notaire. Idem pour les factures de travaux ou d'entretien de votre logement et de votre véhicule, documents de copropriétés, anciens contrats d'assurance, factures de marchandises chères, relevés de points de retraite, contrat de bail relevés de compte et diplômes.

A mettre absolument à l'abri

Un sinistre est toujours possible. Il est donc souhaitable de préserver en dehors de votre domicile - dans un coffre à la banque ou encore chez un membre de votre famille - un double des factures d'achat de vos objets de valeur et bijoux, utiles en cas de perte, destruction ou vol. Pour les mêmes raisons, des copies du livret de famille, carnet de santé et autres papiers personnels faciliteront leur renouvellement. Idem pour vos bulletins de salaire. Si vous en avez besoin trente ans après la rédaction de l'original, pas sûr que l'employeur de l'époque soit encore là pour vous en faire une copie !

IMPÔTS LOCAUX... IMPÔTS CITOYENS

Paradoxalement, aucun texte n'a jamais défini précisément l'impôt.

La définition classique qui en a été donnée au début du siècle est la suivante : **"L'impôt est une prestation pécuniaire requise des particuliers par voie d'autorité, à titre définitif et sans contrepartie, dans le but d'assurer la couverture des charge publiques".**

Cette définition garde toute sa force.

Aussi, chaque année le Conseil municipal vote le budget primitif qui prévoit les recettes et les dépenses, avec notamment au chapitre des recettes, les **impôts locaux** qui **constituent la première source de financement** de la commune et se décomposent en quatre taxes :

- **la taxe d'habitation :** due en principe par tout occupant d'une habitation meublée ;

- **la taxe foncière sur les propriétés bâties :** due par les propriétaires, sur les constructions et les terrains qui forment le sol des bâtiments ou la dépendance immédiate ;

- **la taxe foncière sur les propriétés non bâties :** les terrains recouverts de constructions étant assujettis à la taxe ci-dessus, cette taxe frappe essentiellement les terres rurales ;

- **la taxe professionnelle :** cet impôt direct local est payé par les personnes qui exercent une activité professionnelle à titre indépendant.

Il est important de rappeler que ces impôts appartiennent à la famille des impôts directs locaux.
Au lieu d'aller à l'Etat, le produit de ces impositions revient aux **communes**, aux **départements** et aux **régions**.

Ces impôts locaux payés par les contribuables ne sont donc pas des recettes exclusives de la commune, mais participent également au budget du département et de la région.

A la lecture de ces documents (appelés rôles d'imposition), on constate distinctement la part revenant à chaque collectivité.

Globalement et en pourcentage, la part moyenne revenant à la commune est environ la suivante :

	Impôt total	Part communale
Taxe professionnelle	100 %	37 %
Taxe foncière sur le non bâti	100 %	43 %
Taxe foncière sur le bâti	100 %	44 %
Taxe d'habitation	100 %	47 %

En moyenne simple (non pondérée), la commune recouvre environ 43 % du montant total de ces taxes.
Ces impôts grèvent principalement la détention du patrimoine mais sont **nécessaires** et **citoyens**, et permettent aux collectivités locales de répondre à des **besoins collectifs toujours croissants.**

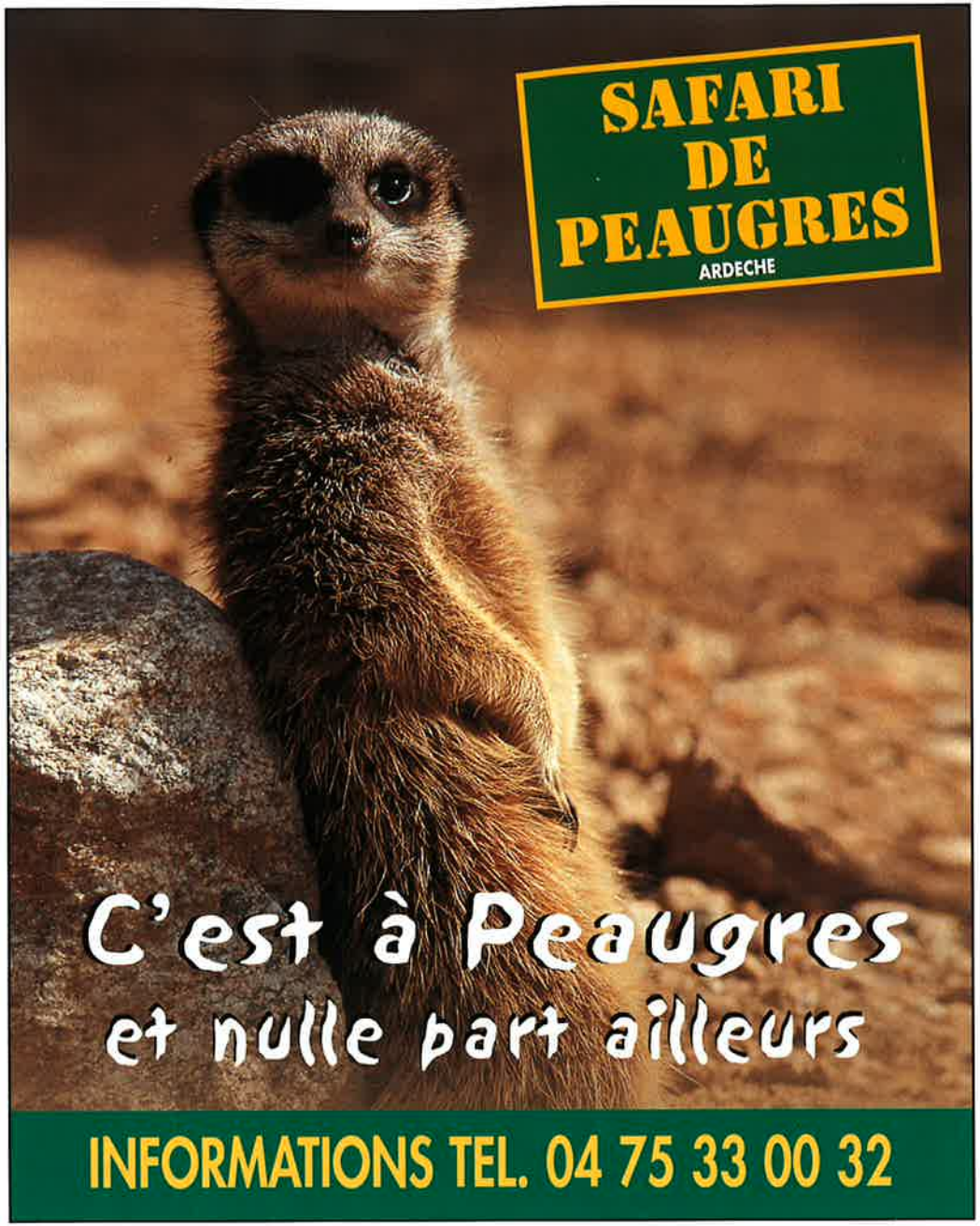

SIVOM DU CANTON DE SERRIÈRES / SYNDICAT A VOCATIONS MULTIPLES

Il est constitué par les 17 communes du canton de Serrières :

Andance - Bogy - Brossainc - Champagne - Colombier Le Cardinal - Félines - Limony - Peaugres - Peyraud - St Désirat - St Etienne De Valoux - St Jacques d'Atticieux - Savas - Serrières - Thorrenc et Vinzieux.

Le siège du SIVOM est situé à Peaugres au dessus de la mairie et son président est Alain Arnaud (Maire de Bogy).

Le syndicat est créé jusqu'au 31 décembre 2007, **notre commune est représentée par Denis Badel (Maire) et Roland Duchamp (1er adjoint).**

Le comptable est le trésorier de Serrières.

Le syndicat a pour objet :

1) La réalisation de programmes de gros entretiens ou de travaux neufs de voirie sauf ceux concernant les zones d'activité et la voirie principale communale qui relie les zones existantes et à créer aux routes départementales et nationales d'intérêt communautaire ainsi que toute voirie qui sera définie d'intérêt communautaire.

2) La gestion des services collectifs : Brigades d'insertion pour l'entretien des sentiers, des berges et de l'espace communautaire.

3) Les études et la réalisation de travaux sur les sentiers de randonnées, dans le cadre d'une mise en réseau.

4) Les études et la réalisation de travaux d'équipements tels que : Crèche, Halte-Garderie.

CONTRAT DÉVELOPPEMENT

Un territoire, un projet, un contrat

La Région Rhône-Alpes, Partenaire des acteurs du TERRITOIRE pour soutenir une dynamique de développement local

Partenaire de l'organisation des territoires rhônalpins, la Région contribue au développement concerté et équilibré de tous les bassins d'emploi : telle est la vocation des contrats territoriaux que propose la Région aux collectivités locales regroupées (fédération d'intercommunalités).

Les contrats globaux de développement (CGD) ont représenté la première génération de ces dispositifs. Aujourd'hui, les contrats de développement Rhône-Alpes (CDRA) prennent le relais des CGD arrivés à échéance : ils constituent les outils les plus adaptés à la définition et à la réalisation d'un projet de territoire. Leur principe fondateur est le développement économique dans un souci de renforcement des bassins d'emploi.

Le C.D.P.R.A. devient l'outil régional de référence pour l'ensemble des territoires de Rhône-Alpes, en lien étroit avec la mise en place des Pays, tels qu'ils ont été définis par la loi d'orientation sur l'aménagement et le développement du territoire, la Région et l'Etat pourront mutualiser leurs moyens pour accompagner les territoires volontaires dans une démarche conjointe de Pays et de contrat avec la Région.
Il s'agit des contrats de développement de Pays Rhône-Alpes (C.D.P.R.A.).

La délibération régionale, portant création des contrats de développement Rhône-Alpes, prévoit une plus grande participation de la société civile, à travers notamment la mise en place d'un conseil local de développement (CLD).

Ce conseil a pour vocation d'associer la société civile à la démarche d'élaboration et de suivi du CDRA et donc de regrouper les acteurs économiques, les représentants d'associations ainsi que les partenaires sociaux. Il s'agit d'un lieu de proposition, de conciliation des différentes approches sur un territoire et d'écoute sociale.

Jacques JULIEN
Géomètre - Expert - foncier - DLPG
Topographie - Infographie - Cartographie - Copropriété - Estimation
Expertise - Bornage - Partage - Aménagement foncier - SIG
Lotissement - Études et Maîtrise d'Oeuvre V.R.D.
LA COMPÉTENCE ET L'EXPERIENCE D'UNE ÉQUIPE
À VOTRE SERVICE
18, rue Melchior de Vogüé
BP 92 - 07101 ANNONAY
Tél.: 04 75 33 04 10
Fax : 04 75 67 64 92
Le géomètre expert
L'homme de la juste mesure

SARL BELLEVEGUE
CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE
MENUISERIE Bois et PVC
VOLETS ROULANTS
STORES
Z.A. Le Flacher - 07340 FELINES
04 75 34 83 14

RHÔNE ALPES TP
Démolitions
en tous genres
Terrassement - VRD
Location
de matériels
PAE DE MARENTON - 07100 ANNONAY
Tél. 04 75 33 05 35 - Fax 04 75 33 36 23

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES "VIVARHONE"

Elle est devenue une réalité depuis le 1er janvier 2003 et son but est de permettre de partager les richesses et de monter des projets communs a une échelle plus vaste que celle de la commune.

Les communes adhérentes sont : Bogy - Brossainc - Charnas - Colombier le Cardinal - Félines - Limony - Peaugres - St Désirat - St Jacques D'Atticieux - Serrières et Vinzieux.

Le siège de la communauté de communes du canton de Serrières est situé à Peaugres au dessus de la mairie.

Communes	Titulaires	Suppléants
BOGY	M. ARNAUD Alain / M. ORTEGA J.-Luc	M. MENDES Carlos
BROSSAINC	M. FANGET Jean-Luc / M. BERNE Fernand	Mme ORIOL Juliette
CHARNAS	M. CELLARD Michel / M. SASSOLAT Roger / Mme BONNET Danielle	M. FREYSSE Yves
COLOMBIER LE CARDINAL	M. ALLEMAND Gilles / Mme COILLET Françoise	M. JURDIT Michel
FÉLINES	M. DUCHAMP Denis / M. REYNAUD Jacques / M. MOULIN Roland / Mme VALENCONY Christine	M. CHIROL Pierre M. BRIAS Jacques
LIMONY	M. MOLINA Richard / M. DUMOULIN Maurice / M. MESSONNIER André	M. REVOLLON Gilles
PEAUGRES	M. BADEL Denis / M. DUCHAMP Roland / M. DUGAND Francis / M. DESPINASSE Guy / M. SERAYET Didier	Mme ALLEON Dominique Mme MARON Dominique
ST DÉSIRAT	M. SOLAÏ Michel / Mme DUCOING Solange / M. JOUBERT Henri	M. GAUTHIER Bernard
ST JACQUES D'ATTICIEUX	M. SOUBEYRAND René / M. DESPINASSE René	Mme DESCHAMPS Huguette
SERRIÈRES	M. GOUTERON Claude / Mme SERILLON Danielle / M. TORGUE Laurent / M. SELLIER Gilbert	M. PANAYE Paul Mme LEPINE Monique
VINZIEUX	M. BONNARDEL Jean-Louis / M. CHABOUD Christian	M. FARE Yves

VIVARHÔNE un espace cohérent et pertinent

Vivarhône regroupe onze communes représentant un total de 7115 habitants.

Le but de l'intercommunalité est de permettre aux communes de se regrouper au sein d'un établissement public, E.P.C.I. (Etablissement Public de Coopération Intercommunale), pour gérer en commun des équipements ou des services, élaborer des projets de développement économique local, aménager le territoire à une échelle plus vaste que celle de la commune. Mais le groupement de communes ne se substitue pas aux communes dont il tire son existence.

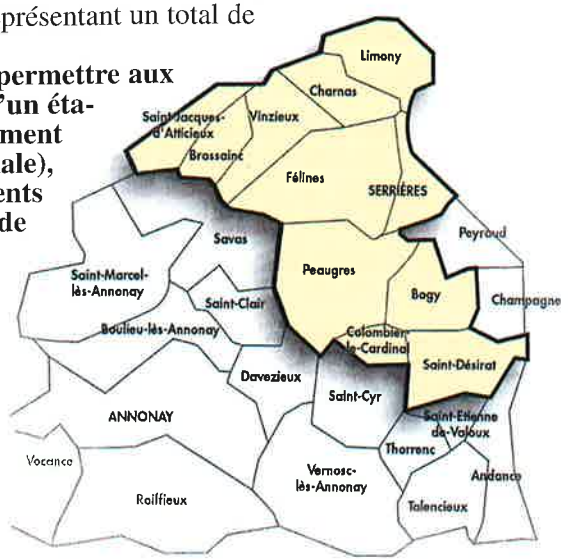

La communauté de communes a pris cinq compétences :

- **Aménagement de l'espace communautaire.**
- **Action et développement économique intéressant l'ensemble de la communauté.**
- **Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire.**
- **Politique du logement et du cadre de vie.**
- **Protection et mise en valeur de l'environnement.**

Le bureau de Vivarhône élu le 14 novembre 2002

Président : Richard **MOLINA, maire de Limony**

Vice-président : Denis **BADEL, maire de Peaugres**

Les membres du bureau sont les maires de chacune des communes :
Alain **ARNAUD, Bogy** - Jean-Luc **FANGET, Brossainc** - Michel **CELLARD, Charnas**
Gilles **ALLEMAND, Colombier-le-Cardinal** - Denis **DUCHAMP, Félines**
Michel **SOLAÏ, Saint-Désirat** - René **SOUBEYRAND, St-Jacques-d'Atticieux**
Claude **GOUTERON, Serrières** - Jean-Louis **BONNARDEL, Vinzieux**

VIVARHÔNE est sur les rails, elle doit prospérer et se développer, pour cela elle ne manque pas d'atouts.

MISE A 2X2 VOIES RN82 CÔTÉ SUD

Un giratoire va être créé au Sud du village (en contrebas de celui existant) et sera le point de départ de la 2x2 voies en direction de Davézieux.
Afin d'améliorer la desserte locale et préserver au maximum l'environnement actuel, **le conseil municipal a fait part aux services de l'Etat des points ci-dessous :**

- **Préserver les sources** à côté du projet.
- **Prévoir 2 boviducs** pour le passage des animaux sauvages position à déterminer en fonction du passage régulier de ceux-ci.
- **Eclairage central** du rond-point vers entrée SAFARI-PARC.
- **Prévoir un chemin piétonnier** entre le rond-point de l'entrée du SAFARI-PARC et l'entrée du village côté OUEST de la 2X2 voies.
- **Aménagement carrefour** chemin de Capitaine qui s'appelle route de Savas : **élargissement** route de SAVAS, **implantation nouvelle de la Croix, implantation d'un abri-bus** côté Ouest de la route. **Eclairage public** à prévoir côté Ouest de la route entre la route de SAVAS et le village (matériel identique à celui de l'entrée Nord du village). **Prévoir une galerie technique** sous l'ouvrage pour passer eau, électricité,eau usée (elle sera positionnée en fonction du SGA) (Schéma Général d'Assainissement)
- **Eclairage rond-point** à l'identique de celui qui se situe à l'entrée Nord du village.
- **Passage piétons** souterrain pouvant relier Rue du Mouchet au Quartier de la Chaux.
- **Prévoir le volet paysager** du rond-point.
- **Prévoir des protections** contre le bruit pour les zones habitées.
- **Prolongation de la voie** par un chemin pour passage engins côté Est et liaison piétonne pour enfants quartier "Les Grands prés".
- **Le boviduc doit relier les deux parcelles de terrain du même propriétaire** et non déboucher sur une voie.
- **Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques.**
- **Mise aux normes européennes** du pont de la déviation (hauteur).
- **Prévoir une bretelle de liaison** sur la RN82 à proximité du giratoire Route de Colombier sortie direction vallée du Rhône.

NUISANCE DES CHIENS

Suite à de nombreux signalements en mairie d'aboiements intempestifs à toute heure du jour et de la nuit, **nous comptons sur la vigilance de leurs maîtres** (même en l'absence de ces derniers), **afin de respecter la tranquillité du voisinage.** Il est rappelé également que la divagation des chiens est **interdite** sur le territoire de la commune.

LES ÉCOLIERS SONT BIEN PARTIS POUR... TRIER

Au mois de juin, les 93 élèves du Cycle 3 des deux écoles se sont rendus à Portes-lès-Valence, au centre de tri du SYTRAD, centre qui reçoit les conteneurs de Peaugres. Cette sortie, offerte par la municipalité venait en illustration d'un important travail de sensibilisation à ces gestes quotidiens. Céline Archier, du SMIVURA et plusieurs membres du Conseil Municipal accompagnaient les scolaires.

Trier, c'est économiser : la collecte et le traitement des ordures ménagères devenant de plus en plus onéreux, il y a nécessité de faire baisser le tonnage. Les gestes quotidiens pour séparer le verre, le papier, le plastique, les briques alimentaires et les encombrants permettent d'économiser de l'énergie et de préserver l'environnement grâce au recyclage. Donc **Trier, c'est respecter la planète.**

Les enfants, citoyens de demain l'ont bien compris, eux qui veulent vivre dans un monde non pollué, où les richesses naturelles si précieuses n'auront pas été dilapidées...

Il est de notre devoir de leur offrir ce monde-là alors, comme ils nous le demandent, comme cette visite le leur a démontré, **faisons preuve de civisme : TRIONS !**

ÉLAGAGE ET ENTRETIEN

Avis à tous les propriétaires fonciers ; suivons la législation en vigueur : les arbres, les branches, les racines, les pousses de la végétation qui avancent sur (ou sous) le sol des voies communales doivent être coupées (par les dits propriétaires) à l'aplomb des limites de ces voies.

RÉSULTATS 1ÈRE ANNÉE COLLECTE SÉLECTIVE OCTOBRE 01 - SEPTEMBRE 02

MOIS	CORPS PLATS		CORPS CREUX		VERRE	
	Tonnes	Kg/hab	Tonnes	Kg/hab	Tonnes	Kg/hab
octobre 01	0	0,00	0,19	0,11	3	1,78
novembre 01	1,16	0,69	0,33	0,20	2,7	1,61
décembre 01	1,62	0,96	0	0,00	3,5	2,08
janvier 02	2,98	1,77	0,6	0,36	2,8	1,67
février 02	3,18	1,89	0,22	0,13	5	2,97
mars 02	3,32	1,98	0,61	0,36	3,6	2,14
avril 02	2,53	1,51	0,66	0,39	3,2	1,90
mai 02	3,19	1,90	0,58	0,35	2,8	1,67
juin 02	3,33	1,98	0,57	0,34	5,3	3,15
juillet 02	6,32	3,76	0,6	0,36	4,8	2,86
août 02	2,69	1,60	0,71	0,42	4,98	2,96
septembre 02	3,58	2,13	0,72	0,43	3,16	1,88
Première année de collecte	**33,9**	**20,17**	**5,79**	**3,44**	**44,84**	**26,67**
SMIVURA	760	18,22	147,05	3,53	1 204,06	28,87
OBJECTIFS	35 Kg/hab/an		6,5 Kg/hab/an		40 Kg/hab/an	

Selon ce tableau, en additionnant la quantité des corps creux et des corps plats, on retire 39,69 Tonnes des ordures ménagères.

RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

Risques industriels majeurs : nous sommes concernés, nous devons savoir…

CIRIMI
Comité pour l'information sur les Risques Industriels Majeurs dans le département de l'Isère

Une campagne d'information des populations susceptibles d'être exposées à des risques industriels majeurs sera lancée le 24 mars prochain sur les départements du Rhône et de l'Isère sous l'égide des préfectures des deux départements.
Cette campagne répond à différentes obligations réglementaires au travers d'une part de la loi du 22 juillet 1987 qui affirme **"le droit à l'information des citoyens sur les risques majeurs auxquels ils sont exposés"** et d'autre part de la réglementation des établissements industriels à risques (établissements Seveso et Installations Nucléaires de Base).
En Isère, le CIRIMI (Comité pour l'Information sur les Risques Industriels Majeurs dans l'Isère) organise cette information autour des vingt neuf établissements industriels Seveso "seuil haut" et des quatre Installations Nucléaires de Base implantés sur le département. Soixante seize communes iséroises et trente sept communes de départements limitrophes (l'Ain, l'Ardèche, la Drôme, la Loire et le Rhône) réparties en six bassins d'information et un bassin bi-départemental sont impliquées dans cette campagne.

Notre commune est ainsi **concernée par les risques industriels majeurs engendrés par l'établissement Rhodia Intermédiaires implanté à Roussillon** (bassin d'information "Rives du Rhône").

Chaque foyer recevra donc fin mars / début avril **un guide d'information et de prévention sur les riques industriels majeurs.** Ce document nous permettra de mieux connaître ces risques et les entreprises qui, autour de nous, se mobilisent afin de prévenir tout accident qu'elles pourraient générer, et surtout les "bons réflexes" indispensables à appliquer en cas d'accident industriel majeur. Nous vous invitons donc à lire attentivement ces documents et à les conserver.

Une réunion publique sera également organisée sur notre bassin d'information le lundi 14 avril à 20h à Salaise sur Sanne au Foyer Laurent Bouvier, pour nous permettre d'échanger sur les différentes questions qui vous préoccupent.

POUR RECYCLER IL FAUT TRIER

C'est le seul moyen qui, tout en multipliant les filières de valorisation doit nous permettre de **diminuer les coûts** de traitement de nos ordures ménagères.
C'est aussi, grâce à vos gestes de tous les jours et à votre participation active, que nous parvenons ensemble à mieux **protéger notre environnement.**
Les solutions de tri, pour recueillir tous les déchets, s'améliorent progressivement.

N'EN JETEZ PLUS, TRIEZ.

NB : Un nouveau point de collecte vient d'être mis en place au carrefour de Daumas.

RÈGLEMENT ORDURES MÉNAGÈRES

Le passage du camion de ramassage a lieu tous les lundis matin (sauf jours fériés où le ramassage est remis au lendemain matin).
Les ordures ménagères doivent être conservées **CHEZ SOI** jusqu'à la veille au soir du passage du camion. Les ordures doivent être déposées sur le passage du camion dans des emballages solides et étanches (poubelles avec couvercle de préférence).
En 2002, 425 Tonnes d'ordures ménagères ont été récoltés par la COVED. **Tout ce qui est récupérable et recyclable par le tri sélectif ne doit, en aucun cas se trouver dans les ordures ménagères** ainsi que les déchets verts et les encombrants (ceux-ci sont conservés chez soi et collectés au minimum 2 fois l'an).

QUESTIONS RÉPONSES SUR LE VERRE

Un peu d'histoire…
Depuis quand fabrique-t-on le verre ?
L'histoire du verre débute en Mésopotamie, 2500 ans avant Jésus-Christ. Les premiers objets utilitaires en verre (coupes, bols, bouteilles) furent fabriqués 1500 ans avant notre ère. Le soufflage du verre à travers une canne creuse fut probablement inventé en Syrie ou en Palestine, peu avant l'ère chrétienne.

Quelle est la qualité des bouteilles en verre et bocaux recyclés ?
Le verre est recyclable à l'infini. Il n'y a aucune différence entre le verre d'origine et le verre recyclé, à condition que le calcin (débris ou tessons obtenus lorsque le verre est cassé) ne contienne que du verre. Pour fabriquer une nouvelle bouteille ou un nouveau bocal, il suffit d'introduire ce calcin, sous forme de granulés, dans un four. On y ajoute du sable. A la sortie, tel le phénix, le verre renaît de ces cendres.

Pourquoi ne peut-on pas mettre du verre à vitres dans les conteneurs ?
Les autres verres comme le vitrage (fenêtres, serres, pare-brises…), la vaisselle (services de verres, casseroles, assiettes, plats en pyrex, verreco, duralex…) ont une composition chimique différente de celle du verre d'emballage ménager. Cela rend impossible leur intégration au calcin. C'est pourquoi, il ne faut mettre que les bouteilles et bocaux d'emballages.

Pourquoi ne peut-on pas recycler la porcelaine, la céramique et la faïence ?
Ces matières sont dites infusibles. Dans un four verrier, dont la température est de 1550°C, elles ne fondent pas car leur température de fusion normale est de 1700 à 1800°C. De ce fait, si elles étaient mêlées au verre, elles formeraient des inclusions qui fragilisent les bouteilles.

Pourquoi certains trient le verre par couleur ?
La collecte du verre par couleur est pratiquée dans de nombreux pays d'Europe (Autriche, Hollande, Allemagne, Suisse, Grande-Bretagne…). Dans ces pays, les couleurs de bouteilles sont souvent équilibrées (1/3blanc, 1/3vert, 1/3marron). En France 70% des bouteilles sont vertes et sont obtenues par le mélange des trois couleurs. Le développement des collectes sélectives et du recyclage font qu'un jour, nous serons peut-être amenés à trier également le verre par couleur.

Faut-il laver les emballages en verre ?
Non, ce n'est pas nécessaire.

Doit-on enlever les étiquettes, les collerettes et les capsules (limonade, certaines bières…) ?
Non, elles sont éliminées durant le processus, avant introduction dans les fours.

Que faire des bouchons et couvercles ?
Ils ne sont pas recyclables. Mettez-les dans votre poubelle d'ordures ménagères.

QUESTIONS RÉPONSES SUR LE PAPIER

Le papier a-t-il toujours été fabriqué à partir de bois ?
Non ! On a utilisé des chiffons jusqu'au XIXe siècle. Depuis, le bois s'est imposé dans la fabrication de la pâte à papier.

L'industrie du papier détruit-elle la forêt ?
Non ! l'industrie papetière n'utilise que les sous-produits de la forêt : les petits bois d'éclaircies, les cimes des arbres destinés aux industries de la menuiserie et de la charpente, ainsi que les dosses, délignures et plaquettes… déchets voués autrement à l'élimination.

La forêt française est-elle en régression ?
Non ! La superficie forestière de la France a doublé depuis le milieu du siècle dernier. Avec 15 millions d'hectares, elle atteint aujourd'hui le quart du territoire. Son expansion se poursuit au rythme de plus de 20 000 hectares par an.

L'industrie papetière est-elle très polluante ?
L'industrie papetière française affirme sa responsabilité vis-à vis de l'environnement, non seulement à travers ses engagements, mais également à travers des investissements massifs. C'est ainsi que ses rejets ont été réduits de 80% en 20 ans.

Le papier-carton d'emballage est-il écologique ?
Oui ! Ce papier est issu du bois et contribue à une meilleure gestion des déchets et à la préservation de l'environnement. Ainsi, le taux d'utilisation de papiers et cartons recyclés pour la fabrication de papier-carton d'emballage est de plus de 82 %.

OPÉRATION "BOUCHONS DU CŒUR"

Il est toujours possible de déposer des bouchons plastiques auprès des commerçants du village :
- Boulangerie Brias - Tabac Presse Micado - Boucherie Peyret
Cette collecte, à l'initiative de l'Entraide Félinoise, **permet de financer des projets de solidarité.**

ALCALY

Afin de représenter un nombre plus important de citoyens au débat public. Alcaly a fait naître le COLLECTIF RHODANIEN.

Se présentant ainsi :

- ***1600 élus de la Région Rhône-Alpes,*** représentant 109 communes et 9 groupements de communes, au sein de l'association ALCALY (Alternative au Contournement Autoroutier de Lyon)
- ***Une coordination de 50 associations*** regroupées au sein de DARLY (pour se Déplacer Autrement sur la Région Lyonnaise).
- ***33 associations adhérentes à la SCL*** (sauvegarde des Coteaux du Lyonnais) et les associations partenaires (SRG : SAUVEGARDE RHÔNE-GIER, SCJ SAUVEGARDE DES COTEAUX DU JAREZ, SVP : Sauvegarde du Vivarais-Pilat).
- ***Les associations ARDEN*** (pour le respect du Droit et de l'Environnement Rhône/Isère/Loire) et ARPAC 5 (Résistance au projet d'autoroute sur Châtillon d'Azergues).
- ***Le Parc Naturel Régional du Pilat*** (47 communes dans la Loire et le Rhône).
- ***La Fédération des Syndicats des Vins*** **des Coteaux du Lyonnais et le Syndicat des vignerons de la Côte Rôtie.**
- ***La Fédération Départementale des Producteurs*** **de Fruits du Rhône** (600 producteurs de l'Ouest Lyonnais).
- ***La Fédération Départementale des Chasseurs*** **du Rhône.**

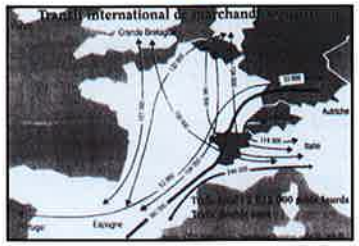

Le Collectif Rhodanien a été un des principaux acteurs du débat de par sa représentativité indéniable et quasi-unique en France : 1600 élus représentant près de 300 000 personnes du monde rural et périurbain, un maillage associatif de terrain dense et large, couplé à des fédérations nationales d'associations de l'environnement et des transports, des O.N.G., ainsi qu'une palette large de la société professionnelle, Parc du Pilat, Viticulteurs, Arboriculteurs, Chasseurs.

Nous devons, ensemble, poursuivre notre action. Le COLLECTIF RHODANIEN doit vivre et se développer. Nous devons tout mettre en œuvre pour en élargir l'audience dans la Vallée du Rhône dans la perspective d'un nouveau débat public.

Il nous faut dès maintenant tirer, avec nos 12 partenaires, les enseignements du débat que nous venons de vivre et envisager les prolongements possibles que nous pourrions donner à notre action. Cependant ALCALY doit aussi avoir sa vie propre.

Nous devons affirmer beaucoup plus fortement et clairement que nous sommes des ELUS. Peut-être devons nous approfondir l'intérêt du transport fluvial quelque peu marginalisé dans le récent débat ?

Peut-être avez-vous des suggestions à faire, n'hésitez pas, un courrier au président sera le bienvenu, voire un e-mail en utilisant le site alcaly.org et la rubrique : écrivez-nous.

NOUVELLES ACTIONS POUR 2003

- **Rencontrer les nouveaux Députés**
- **Rencontrer le groupe de pression parlementaire Drôme-Ardèche**
- **Informer les membres du nouveau gouvernement**
- **Informer les Lyonnais**
- **Se rapprocher des communes de l'Est Lyonnais**
- **Faire vivre le collectif Rhodanien sans pour autant perdre notre âme.**

Responsable pour la commune : Didier **SERAYET**
SITE : **www.alcaly.org**
SIEGE SOCIAL : **69440 mairie de St Laurent d'Agny.**

NOUS SOMMES TOUS RESPONSABLES !

Il faut bien que nos "chers petits" s'expriment, n'est-ce-pas ?!

Le reconnaissez-vous ?

Chaque année la commune paie + de 4000 € pour les réparations et remise en état suite aux dégradations !

Vie municipale (travaux)

ÉCLAIRAGE RD 242 A

Mise en place de 8 lampadaires pour sécuriser les abris bus et les carrefours (Route des Varennes, Route de Maclan et Route des Maures, Place de Praclos). Coût = 15500 € ht.

ÉLARGISSEMENT DES VOIES ET CARREFOURS

- **Reprofilage** carrefour route d'Artruc/Route de Colombier permettant une meilleure visibilité une manœuvre plus confortable aux véhicules, particulièrement aux poids lourds et tracteurs avec remorques.
- Route de Colombier - **Busage et élargissement.**
- **Elargissement et busage** du départ de la route des Varennes (voie très fréquentée) permettant une meilleure fluidité de la circulation ainsi que sur la RD242A.

OUVERTURE DES CHEMINS

L'opération s'est poursuivie cette année. **Les brigades vertes du SIVM ont réouvert de nouveaux chemins.**
Ceux-ci pourront être utilisés pour la promenade à pied, à cheval ou à vélo. Certains pourront servir au bouclage des circuits des chemins de randonnée votés par le Contrat Global de Développement du Pays Annonéen.

ACHAT DE MATÉRIEL

- **21 conteneurs** pour ramassage ordures ménagères mis en place en bordure des zones non desservies par le camion de ramassage.
Ces conteneurs acquis à la Sté COVED remplacent ceux qui étaient loués à la Sté ONIX.
- **Achat d'une remorque** pour transporter le matériel communal et tractable par les différents véhicules communaux.

AMÉNAGEMENTS

- Réaménagement de l'espace accueil et secrétariat à la mairie.
- Mise en place de stores et moustiquaires à la cantine.
- Mise en place de stores à la bibliothèque de l'école publique
- Mise en place de volets roulants à l'ancienne bibliothèque.

TRAVAUX D'ENTRETIEN

- **Fauchage et débroussaillage** des bas côtés de chaussées.
- **Fauchage** pour destruction de l'ambroisie effectué par une association bénévole : grand Merci à eux pour cet acte de civisme !
- **Curage** des fossés et pose de buses (1700m).

DÉNEIGEMENT

12 Tonnes de sel ont été répandues durant l'hiver 2002/2003.
Les lames chasse-neige ont été utilisées environ **30h.**
Des **moyens supplémentaires** ont été mis en œuvre pour ouvrir les routes bouchées par les congères suite au fort vent du nord.
Une **permanence météorologique** est assurée par certains élus durant la période d'hiver afin de déclencher les opérations de déneigement.

Qui fait quoi ? :

Les **routes nationales et départementales** sont à la charge des services de l'**Equipement**. Les **voies communales** sont à la charge de la **commune** jusqu'à limite de propriété.
Un plan de déneigement a été établi définissant les **axes prioritaires d'intervention** en privilégiant les **services médicaux**.

TRAVAUX DIVERS

- **Création** d'un merlon de terre pour canaliser les eaux pluviales en bordure du terrain de foot.
- **Création** d'un tronçon de collecteur d'eaux usées route de la Nohérie (à l'occasion du renforcement du réseau d'eau potable).
- **Réalisation** d'un abri aux jeux de boules.
- **Réalisation** de 9 placards supplémentaires à la disposition des associations au sous-sol de la M.T.L.
- **Entretien général** des voies.

Abri aux jeux de boules

Remorque

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2003

MOIS	JOURS	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS	LIEUX
MARS	mardi 04	Fougot	Ecole "Les Tamaris" et Ecole Publique	M. du Temps Libre
MARS	samedi 15	Soirée dansante	Ecole "Les Tamaris"	Salle Tracoulat
MARS	mercredi 19	Cérémonie	FNACA	Monument aux x Morts
MARS	samedi 15, 22, 29	Théâtre	Théâtre des Baladins	Salle St Jacques
MARS	dimanche 23	Théâtre	Théâtre des Baladins	Salle St Jacques
AVRIL	samedi 5	Soirée dansante	Ecole Publique	M. du Temps Libre
AVRIL	samedi 12	Soirée familiale	Football club	Salle Tracoulat
AVRIL	dimanche 13	Vide grenier	Art et Culture	M. du Temps Libre
AVRIL/MAI	du 30 au 04	Vogue	Les Conscrits	Terrain de Sports
MAI	24 et 25	20 ans Comité des Fêtes	Comité des Fêtes	M. du Temps Libre + Village
JUIN	vendredi 06	Concours de pétanque	Football club	Terrain de Sports
JUIN		Spectacle fin d'année	Amicale Laïque	M. du Temps Libre
JUIN	samedi 21	Concert	Ecole Départementale de Musique	M. du Temps Libre
JUIN	samedi 28	Fête de l'école	Ecole "Les Tamaris"	Ecole "Les Tamaris"
JUILLET	samedi 19	Concours de pétanque	Comité des Fêtes	Terrain de Sports
NOVEMBRE	dimanche 9	Marche - Galop avec les loups	Comité des Fêtes	M. du Temps Libre
NOVEMBRE	mardi 11	Course - Galop avec les loups	Comité des Fêtes	M. du Temps Libre
DECEMBRE	samedi 6	Téléthon	Comité des Fêtes	Village
DECEMBRE	dimanche 7	Loto	Ecole "Les Tamaris"	M. du Temps Libre
DECEMBRE		Marché de Noël	Amicale Laïque	M. du Temps Libre

PRÉSIDENTS DES ASSOCIATIONS

- **JUDO-CLUB - Thierry NAGENRAUFT**
  La Nohérie 07340 Peaugres - 04 75 67 33 75
- **TENNIS-CLUB - Stéphane VEYRE**
  Pont Martinet 07340 Peaugres - 06 70 20 81 11
- **ACTIVITÉS LOISIRS - Dominique AUDOLLENT**
  La Solitude 07340 Peaugres - 04 75 32 51 55
- **FOOT-BALL CLUB - Didier OTTIN**
  Le Village 07340 Félines - 04 75 67 30 02
- **GÉNÉRATION'S DANCE - Joël BERNE**
  Le Bois de Bégut 07340 Peaugres - 04 75 34 81 75
- **O.G.E.C. - Francis DUGAND**
  La Chaux 07340 Peaugres - 04 75 34 82 70
- **A.P.E.L. - Marie-Pierre BOUDIN**
  Montanet 07340 Peaugres - 04 75 67 32 09
- **AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL - Jeannine CHERPIN**
  Le Village 07430 Colombier-le-Cardinal - 04 75 34 84 16
- **A.C.C.A.** (Association de Chasse) **- Pierre FANGET**
  Praclos 07340 Peaugres - 04 75 34 86 21
- **GYM DU TEMPS LIBRE - Odile COSTE**
  Les Goths 07340 Peaugres - 04 75 32 05 16
- **BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE - Guy SERAYET**
  Le Village 07340 Peaugres - 04 75 67 30 60
- **COMITÉ DES FÊTES - Denis MELLOT**
  La Nohérie 07340 Peaugres - 04 75 34 81 31
- **F.N.A.C.A. - Henri PERRIER**
  Prés Trouillards 07340 Peaugres - 04 75 34 83 55
- **THÉÂTRE DES BALADINS - Colette COMBE**
  Le Village 07340 Peaugres - 04 75 34 80 03
- **ASSOCIATION ST MARTIN - Louis COMBE**
  Le Village 07340 Peaugres - 04 75 34 80 03
- **PEAUGRES ART ET CULTURE - Manuel CLEMENTE**
  Route de la Besse 07340 Peaugres - 04 75 67 31 40
- **CLUB DE L'AMITIÉ - André BLACHIER**
  Pont Martinet 07340 Peaugres - 04 75 34 83 35
- **AMICALE LAÏQUE** (École Publique) **- Martine GUILLON**
  Les Barres 07340 Peaugres - 04 75 34 84 67
- **DOUBLE DÉTENTE - Romain ACHARD**
  Chemin des Maures 07340 Peaugres - 06 61 78 35 10
- **CONSCRITS - Cynthia DESGRAND**
  La Fontanasse 07340 Peaugres - 04 75 34 83 23
- **PRÉPARATEURS EN PHARMACIE DU HT VIVARAIS - Patricia DEVISE**
  La Chaux 07340 Peaugres - 04 75 34 88 13
- **GROUPE FOLKLORIQUE - Louis COMBE**
  Le Village 07340 Peaugres - 04 75 34 80 03
- **KUNG-FU - Stéphane TRACOULAT**
  Montanet 07340 Peaugres - 04 75 67 33 40

Bemol
AUTO ECOLE
07340 PEAUGRES - ✆ 04 75 34 83 54

OPTIQUE BOURDEAU
OPTIQUE
OPTIQUE
OPTIQUE
OPTIQUE
OPTIQUE
- Optiques, solaires
- Adaptation lentilles de contact
- Loupes, jumelles, baromètres
Grande Rue à PEAUGRES - **04 75 32 52 40**
Ouverture le jeudi à Bourg Argental - **04 77 39 15 10**

LES CLASSES EN 2

Une belle occasion de faire la fête

45 personnes ont participé au banquet

De plus en plus dans nos communes, l'habitude se crée de fêter ensemble non plus une ou deux classes d'âge comme autrefois mais de réunir ensemble les classards nés sous le même dernier chiffre.
Ainsi cette année, les classes en 2 de Peaugres se réunirent avec leur conjoints pour le traditionnel banquet. Pour l'occasion, le restaurant "Le Sarrazin" à Arcoules, commune de Limony reçut dignement les quelques 45 participants au repas.
Après la traditionnelle photo de groupe et l'apéritif de rigueur, le repas se poursuivit tard dans la nuit.

Si les deux benjamins, Thomas Badel et son cousin Baptiste Badel nés tous les 2 en 2002 étaient repartis dormir très vite après la photo, les autres participants jusqu'à la doyenne Mme Suzanne Gagnaire, alerte octogénaire, tinrent fermement leur place.
Ces retrouvailles ont aussi deux avantages : brasser des générations et ainsi permettre une intégration facilitée des nouveaux venus.

Après repas, histoires et chansons, le tout dans une excellente ambiance, les convives se donnaient rendez-vous dans dix ans.

LE FOUGOT

Ah ! Ce Mardi Gras 2003, on s'en souviendra !

A la tombée de la nuit
sont sortis en catimini
Chaperon rouge et fou du roi,
Bécassine et Robin des bois,
Coccinelles et petits lapins,
Clowns, princesses et gentils lutins.
Le fougot a jeté ses étincelles :
myriades d'étoiles dans le ciel !
Les bugnes ont craqué sous la dent
et les danseurs... Quel allant !
Adieu Carnaval 2003 !
L'an prochain, c'est promis,
on se reverra !

C'est la ronde des lutins

Elles voulaient passer incognito

On a danse pour Carnaval

DÉMOGRAPHIE 2002 PEAUGRES

21 NAISSANCES

Baptiste BADEL le 05 janvier TOURNON/RHÔNE
Thomas BADEL le 17 février ANNONAY
Lucas BALANDRAUD le 10 septembre ANNONAY
Albin-Hugo BONNET le 11 novembre ANNONAY
Aymeric BONNET le 11 décembre ANNONAY
Elisa BRONDEL le 25 septembre ROUSSILLON
Paco CATANESE le 12 octobre ROUSSILLON
Elie CLEMENTE le 11 avril ST PRIEST EN JAREZ
Lucas DAUJAM le 12 octobre PARIS 12ème arr.
Charlène FAURE le 09 août ROUSSILLON
Léo FAURIAT le 30 novembre ANNONAY
Manon FAURIAT le 26 septembre ANNONAY
Thibault FAURIAT le 26 septembre ANNONAY
Amandine GRANGE le 21 janvier ROUSSILLON
Célia GRENIER le 09 août ECULLY
Elisa MAITRE le 27 août ANNONAY
Dorian NOYARET le 19 août ANNONAY
Nathan PONCIN le 27 juin ROUSSILLON
Pauline RIFFARD le 04 avril TOURNON/RHÔNE
Maximilien SALAVADORI le 04 septembre ROUSSILLON
Théo VALLET le 27 septembre ANNONAY

8 MARIAGES A PEAUGRES

BEGOT Lionel et MAZET Christelle le 20 juillet
BETTON Claude et COMBE Sandrine le 03 août
BERT Nicolas et JACOB Maryline le 07 septembre
BERTOIS Christophe et BONHOMME Christine le 24 août
BRUYERE Jocelyn et FOURNIER Albane le 06 juillet
CARRER Christian et MASTROVITO Giovanna le 20 avril
CASTELOOT Cyrille et BREHINIER Sophie le 16 août
COURBON Yannick et KHO Hee-Eun le 26 janvier

11 DÉCÈS

ARTRU Veuve PONCET Henriette 18 mars
CLOT Veuve REYNAUD Marie-Louise 06 décembre
CROS Joseph 25 mai
DUCLOS Jean 18 juin
FAURIAT Alphonse Joseph 12 novembre
FURMINIEUX Bruno 14 octobre
KUCHENBROD Jacques 17 décembre
PONSA épouse SANCHIS Victoria 03 juillet
POURRET épouse LACROIX Suzanne 04 janvier
ROUX Emile 27 janvier
VALLET Paul 10 juin

REPAS DU CCAS

C'était le 9 mars 2003 à La Joque Friande. Des talents sont nés !

Certains se sont découverts une âme de chanteur

... d'autres de comédien

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Vendredi 3 janvier à 19 h la cérémonie des vœux a réuni le conseil municipal et une part importante des habitants de notre village, témoignage de l'intérêt qu'ils portent à la vie communale.

CONSCRITS CLASSE 2004-2005

Les conscrits de la classe 2004-2005 sont déjà prêts et vous attendent nombreux lors de **la vogue annuelle** qui aura lieu du **30 avril au 4 mai** ainsi qu'au **tir à la seille** le **dimanche 4 mai à partir de 11h30 sur la place de l'église.** Nous vous remercions d'avance de l'accueil que vous nous réserverez lors de notre **tournée des pognes.**

RECENSEMENT COMPLÉMENTAIRE

Les résultats du recensement complémentaire, effectué à la demande de la mairie, sont maintenant connus. **La barre des 2000 habitants est franchie,** puisque nous sommes actuellement **2031** Peaugrois et Peaugroises.

SÉBASTIEN BOUCHER : DIRECTEUR ÉCOLE PUBLIQUE

Depuis la rentrée de septembre 2002, un nouveau directeur est installé à l'école publique.

Sébastien BOUCHER est né à Limony, il est marié et père d'un enfant.
Très attaché au Nord Ardèche, il a choisi de postuler pour Peaugres afin de rester au plus près de ses racines.
Après ses études universitaires, il a exercé de nombreux petits boulots avant d'entrer dans l'Education Nationale en 1998. Il a effectué plusieurs remplacements dans des classes très diverses, dans tous les coins du département, il fut même documentaliste à l'IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) à Privas.
Ce "touche-à-tout", comme il se définit lui-même, a de multiples centres d'intérêt : **sportif**, il a pratiqué la spéléologie et vélo (il a participé à l'Ardéchoise l'an passé), **paysan dans l'âme**, il cultive son immense verger, son potager et se passionne pour la cueillette des champignons, **bâtisseur**, il travaille depuis cinq ans à la rénovation d'une maison familiale...
Sébastien BOUCHER prend très à cœur sa mission de chef d'établissement des valeurs de respect, de responsabilité, de citoyenneté.
Désirant que les "usagers" de l'école ne se comportent pas en assistés ou en consommateurs, il apprécie fortement de se sentir appuyé, soutenu par les parents *qui ne vivent pas les remarques faites aux enfants comme des agressions, mais comme des conseils pour le bien de tous...*

Sébastien BOUCHER est plein de dynamisme. Souhaitons que, épaulé par ses deux adjointes, Sandrine MAZET et Karen CHAPUS, il puisse épanouir auprès de ses élèves et dans son rôle de directeur de l'école, ses talents aux multiples facettes.

REBECCA GONZALES : RESPONSABLE AGENCE POSTALE

Annonéenne de souche, **Melle GONZALES** fut d'abord analyste programmeur à Rhône-Poulenc ; son goût du contact humain la conduisit, à la poste, à la direction du groupe Doux-Cance-Eyrieux. Suite à la délocalisation de ce groupe elle fut nommée à Peaugres qui, selon ses dires, l'a accueillie avec beaucoup de chaleur et de sympathie... Et Melle Gonzales nous le rend bien !

BRUNO BIENNIER : PLOMBIER CHAUFFAGISTE

Une fuite d'eau ?

Vite appeler le plombier de Peaugres.
Et il viendra, car depuis le début de l'année un jeune plombier s'est installé sur la commune.

Son domaine ?
"C'est le chauffage, le sanitaire, la zinguerie, le ramonage et le dépannage". Il installe le neuf, il répare le vieux.
Il est titulaire d'un CAP de Plomberie, d'un CAP/BEP Chauffagiste et d'un Brevet professionnel en génie Climatique, ainsi que d'une bonne expérience professionnelle.

Si vous avez un projet ou un problème de robinetterie, de salle de bain, ou de chauffage n'hésitez pas à contacter **Bruno BIENNIER**.
C'est son épouse Nathalie qui vous accueillera avec le sourire. Ils ont décidé de s'engager ensemble pour satisfaire au mieux leurs clients.
Nous leur souhaitons une bonne réussite professionnelle.

ALLO PLOMBIER : 04 75 32 54 98
BUREAU : 49 rue des chanterelles 07340 Peaugres.

ISABELLE KOUOTZE : NOUVEAU MÉDECIN

Originaire de Nantes, **Mme KOUOTZE** exerce sa profession d'abord à l'Ile de la Réunion. Depuis l'automne 2002 elle travaille en association avec **M. CLÉMENT** à l'étage du cabinet médical près de l'église.

Bienvenue à Peaugres !

SANDY LAREYRE : MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

Melle Sandy LAREYRE, Masseur-kinésithérapeute, est heureuse d'informer les habitants de la commune de Peaugres et ses environs, de son installation en **association avec M. Robin MARTHOURET** au sein de son cabinet situé **Les Chanterelles à Peaugres.** Elle tient à remercier les personnes lui ayant déjà accordé leur confiance.

EDITH ET MICHEL FAURE : «LA LAVANDINE AUX OISEAUX»

C'est dans un palais des mille et une nuits que vous pénétrez en entrant dans la lavandine aux oiseaux. **Edith FAURE** vous y attend avec son large sourire si accueillant et la passion qui l'habite depuis quelques années :

Créer du beau de ses propres mains.

- **bijoux** de perles, céramique, terre cuite, verre tiffany sertis à l'étau
- **vases** d'argile avec personnages ou décors ardéchois.
- **lampes** de toutes formes, toutes dimensions, normalisées ou sur mesure chacune étant une **pièce unique numérotée** :
- **abat-jour** en polyphane avec végétaux ou peints à l'aquarelle ou à l'acrylique inclusion possible d'une photo, en contre-collé polyphane et tissu uni dans toute la gamme des coloris, possibilité de réalisation dans les chutes des tissus d'ameublement
- **lampes - colonnes** à poser sur le sol
- **lampes - arbres** ou la lumière diffuse à la fois dans le pied et le chapeau

- **pied** dans poterie «éclatée» décor de vieux quartiers ou de scènes paysannes ou sculpté dans l'argile avec incrustation de graminées ou feuillages.
- **lampes vitraux** en verre tiffany posé sur un support de terre cuite agrémenté éventuellement de sculptures, pied en terre brute émaillée ou teintée de pigments.Pour les carcasses en fil cuivré le montage s'effectue sur d'anciens métiers en bois brasés. Cette étape, de même que le montage électrique, c'est le domaine de Michel le mari d'Edith.

Alors… **envie de faire plaisir ou de se faire plaisir ?** Un conseil, téléphonez vite pour prendre rendez-vous (magasin et atelier sont situés au sous-sol de la maison) et venez vous rendre compte par vous-même, **vous serez enchantés !**

ATELIER DE CREATION
FAURE EDITH ALBREGUE
LAMPES ABAT-JOUR

LA LAVANDINE AUX OISEAUX
GURIN LES CHÊNES
07340 PEAUGRES
Tél/Fax : 04 75 32 39 18
Parking Safari
Route départementale n° 406
à 771 m. Impasse A n° 112

LE PANIER DU MARAICHER
Producteur de légumes frais
PERRIER Emmanuel - PEAUGRES
04 75 32 50 05
Ouvert vendredi toute la journée

Groupama
D. ALLEON - V. COMBE
Assurances toutes professions
Les Peupliers - 07430 DAVÉZIEUX
Tél. 04 75 33 30 38 - Fax : 04 75 32 47 09
Entreprise régie par le code des assurances

LAPIZE DE SALLÉE S.A.
LAPIZE DE SALLEE AUTOMATISMES
VENTE & INSTALLATIONS D'AUTOMATISMES POUR PORTAILS, PORTES DE GARAGE...
Z.I. de Marenton - 07104 ANNONAY - Tél. : 04.75.69.22.00

PAROISSE ST CHRISTOPHE-LES-ANNONAY

Paroisses Nouvelles
Diocèse de Viviers - 2003

5 Sacré-Cœur en Val d'Eyrieux
6 St Michel du Rhône
7 St Pierre de Crussol
8 St Luc des Coteaux et de Tournon
9 Ste Croix du Rhône
10 St Christophe lès Annonay
11 Ste Claire d'Annonay-Vocance
12 St François Régis (Ay, Daronne)
13 St Agrève en Vivarais
14 Lamastre / Vernoux
15 Notre Dame des Boutières
16 Notre Dame de la Montagne
17 St Roch en Pays de Vals

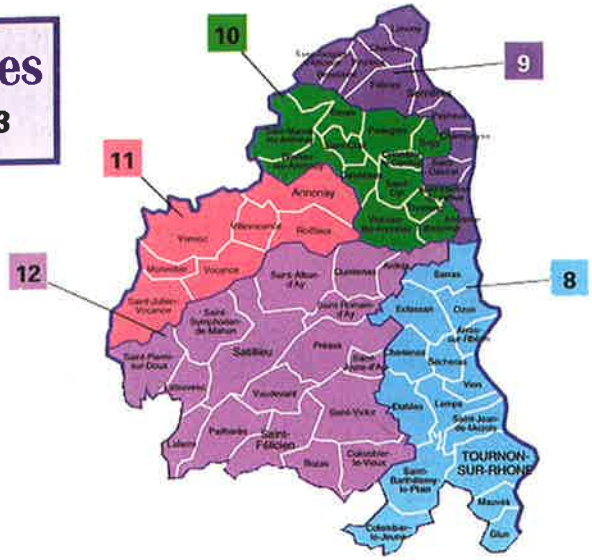

Aujourd'hui les communes sont amenées à se regrouper en communauté de communes ... afin d'assurer un développement judicieux et raisonné, cela correspond aussi à l'adaptation aux contraintes de responsabilités, de budget.
L'Eglise, elle aussi, **s'organise pour assurer un meilleur service** dans les conditions actuelles (notamment le nombre décroissant de prêtres, le changement de mode de la pratique religieuse des nouvelles générations). C'est pourquoi les paroisses actuelles seront regroupées en communautés locales. **Les paroisses de Bogy, Colombier-le-Cardinal, Peaugres forment une communauté locale.** Le regroupement de plusieurs communautés locales forme une paroisse nouvelle. **Notre nouvelle paroisse est la paroisse St Christophe-les-Annonay,** c'est le regroupement des communautés locales de :

- **Boulieu, St Clair, St Marcel-lès-Annonay, Savas**
- **Bogy, Colombier-le-Cardinal, Peaugres,**
- **Davézieux-Vidalon, St Cyr, Talencieux, Vernosc-les-Annonay**

L'Eglise de Viviers se transforme pour être au plus proche des gens pour les aider dans tout le cheminement de leur vie. Cette nouvelle organisation impliquera de plus en plus de laïcs qui collaboreront avec les prêtres : **P. Gérard BLACHE, P. Charles BRUNIERE**
Ainsi la vie religieuse des paroisses n'est pas remise en cause et cette réorganisation devrait dynamiser les nouvelles paroisses.

Le secrétariat de la paroisse nouvelle se situe au **presbytère :**
95, rue de Vernosc
07 430 DAVEZIEUX
Tél. et Fax : 04 75 67 68 85

UN JEUNE AU CANADA POUR LES J.M.J. (JOURNÉES MONDIALES DE LA JEUNESSE)

En juillet dernier, Laurent un jeune de la commune est parti à Toronto. Ils étaient 25 Ardéchois, le groupe a passé une semaine à Laval près de Montréal.
Tous les jeunes ont été accueillis dans des familles d'accueil où ils ont partagé la vie familiale, de plus ils ont pu visiter énormément de monuments de la ville souterraine de Montréal, le vieux port, la Basilique Notre-Dame, l'oratoire Saint Joseph, la Basilique Marie Reine-du-Monde. Durant ce séjour, de nombreux échanges ont eu lieu avec les familles qui s'intéressent beaucoup à notre pays la France et qui ont été très inquiets durant les élections d'avril 2002. Le séjour s'est poursuivi à Toronto, où le pape Jean Paul II

avait donné rendez-vous aux jeunes pour les J.M.J. Ils se sont retrouvés ainsi 800 000 avec le pape dans le parc "Downsview" de 260 Ha. Avant de repartir, ils sont allés au pied des chutes du Niagara. Ce fut une expérience inoubliable pour tous.

INTEMPÉRIES

Ruisseau à la station d'épuration le 24 novembre 2002

Eole a façonné de belles congères

Dans la rue principale, chandelles en ribambelles

LES TRANSPORTS EN COMMUN

ANNONAY-LYON-VALENCE-TGV 2002

RENSEIGNEMENTS TÉLÉPHONE : CENTRE DE CONTACTS TER : 0 891 67 68 00 (0,22 euros/mn)
SNCF : 0 892 35 35 35 (0,34 euros/mn) INTERNET : www.ter-sncf.com/rhone-alpes

Annonay (Gare Routière)	St-Jean-de-Muzols	Loriol	**Vienne**
Annonay (ZI)	Tournon (Centre)	Livron	Estressin
Serrières	Tain-l'Hermitage-Tournon	**Valence-Ville A**	Chasse-sur-Rhône
Le Péage-de-Roussillon	**Valence -TGV-Rh-Alpes-Sud**	**Valence-Ville**	Ternay
Lyon Perrache	***Marseille-St-Charles***	Tain-l'Hermitage-Tournon	Sérézin
Lyon Part-Dieu A	*Avignon-Centre*	St-Vallier-sur-Rhône	Feyzin
	Pierrelatte	**St-Rambert d'Albon**	St-Fons
Davézieux	Donzère	Le Péage-de-Roussillon	**Lyon-Part-Dieu**
Sarras	**Montélimar (SNCF)**	St-Clair-Les-Roches	**Lyon-Perrache**

LYON **Par le réseau TER** - tarification SNCF
- CAR au départ d'Annonay ou de Serrières
- direction Lyon par autoroute
- direction gare Péage-de-Roussillon (correspondance train)
- TRAIN au départ de Saint-Rambert-d'Albon
- TRAIN au départ du Péage-de-Roussillon

Par le réseau AUTOCAR DU RHÔNE - Transporteur TVRA
- CAR au départ de PEAUGRES direction VIENNE changement à VIENNE pour correspondance train ou car

ANNONAY-GRENOBLE

Année universitaire 2002-2003

N° Autocar	Jours de circulation
ANNONAY (Gare Routière)	vendredi - samedi dimanche - lundi en période universitaire uniquement.
DAVEZIEUX (Relais St Christophe)	
SERRIERES (RN82)	
CHANAS (Carrefour)	
GRENOBLE (Gare Routière, Arrivée)	
GRENOBLE (Gare Routière, Départ)	
GRENOBLE (Champollion)	
ST-MARTIN-D'HERES (Campus)	

ANNONAY - VIENNE / VIENNE - LYON Réseau autocar du Rhône

www.rhone.fr - Transporteur : T.V.R.A. : 04 78 70 21 01

ANNONAY Gare Routière	ST ROMAIN EN GAL Lycée	MONTAGNY Brasseronde
PEAUGRES Montanet	VIENNE Gare Routière	BRIGNAIS Sept Chemins
FELINES Combalat		BRIGNAIS Les Ronzières
SERRIÈRES Centre	VIENNE Gare Routière	BRIGNAIS Centre
ST PIERRE DE BŒUF Eglise	VIENNE Place Pichat	BRIGNAIS Briscope
CHAVANAY Sud	ST ROMAIN EN GAL Lycée	BRIGNAIS Sacuny SPA
CONVRIEU La Maladière	ST ROMAIN EN GAL Village	ST-GENIS-LAVAL Lycée R. Descartes
CONDRIEU Salle de l'Arbuel	LOIRE-SUR-RHÔNE Pl. de la Libération	ST-GENIS-LAVAL St Genis Centre
CONDRIEU Centre	LOIRE-SUR-RHÔNE Gare SNCF	ST-GENIS-LAVAL Ste Eugénie
CONDRIEU Bassenon	GIVORS CES Bans	OULLINS Mairie
TUPIN ET SEMONS Tupin	GIVORS Place Carnot	OULLINS Pt d'Oullins
AMPUIS Le Goutay	GIVORS Gare Givors-Canal	OULLINS Bas des Chassagnes
AMPUIS Place de l'Eglise	GIVORS Centre Hospitalier	LA MULATIÈRE Pt de la Mulatière
AMPUIS La Roche	GIVORS Parc des Sports	LYON Pont Pasteur rive droite
AMPUIS Verenay	GRIGNY Le Boutras	LYON Perrache Gare Routière
ST CYR/RHONE Centre Nautique	GRIGNY Centre Chervet	
STE COLOMBE Clinique Trénel	GRIGNY Pasteur	
STE COLOMBE Mairie	MONTAGNY Rte de Sourzy	

ANNONAY-TOURNON-VALENCE LES COURRIERS RHODANIENS

RENSEIGNEMENTS : Conseil Général de l'Ardèche Service des Transports : 04 75 66 97 59
LES COURRIERS RHODANIENS - 07130 SAINT PERAY - La Maladière - Tél. 04 75 81 09 09
GARE ROUTIÈRE D'ANNONAY - Tél. 04 75 67 03 97 - GARE ROUTIÈRE DE VALENCE - Tél. 04 75 81 23 25

ANNONAY (Gare Routière)	ST JEAN DE MUZOLS (Place)
DAVEZIEUX (Arrêt des cars)	**TOURNON (Place du Théâtre)**
SAINT CYR (Village)	MAUVES (Centre)
ST ETIENNE DE VALOUX (Centre)	GLUN (PN)
ST DÉSIRAT (Centre)	CHATEAUBOURG (Centre)
CHAMPAGNE (Centre)	CORNAS (Centre)
ANDANCE (Centre)	SAINT PERAY (Hôtel BADET)
SARRAS (Place)	GUILHERAND G. (Le Pont)
ARRAS (Centre)	**VALENCE (Gare Routière)**
VION (Centre)	

ANNONAY-SAINT ETIENNE LES COURRIERS RHODANIENS

RENSEIGNEMENTS : Conseil Général de l'Ardèche Service des Transports : 04 75 66 97 59
Conseil Général de la Loire Service des Transports : 04 77 48 42 42 ; LES COURRIERS RHODANIENS La Maladière - Tél. 04 75 81 09 09 ; GARE ROUTIÈRE D'ANNONAY - Tél. 04 75 67 03 97

ANNONAY (Gare Routière)	LE GRAND BOIS
ANNONAY (Les Six Chemins)	LA RÉPUBLIQUE
BOULIEU LES ANNONAY	PLANFOY
ST MARCEL LES ANNONAY	ST ETIENNE (Bellevue)
BOURG ARGENTAL	ST ETIENNE (Chavanelle)
LA VERSANNE	

Peaugrois, utilisons les transports en commun...

Aider chacun à bien vivre chez soi...

Telle est la mission de l'ADMR, association intercommunale de service à domicile.

Il s'agit d'aider les familles à surmonter des difficultés passagères et de contribuer au maintien à domicile des personnes âgées, handicapées ou malades, dans les tâches de leur vie quotidienne.

Service d'intervention sociale et familiale

Ce service emploie des travailleuses familiales (TISF) qui interviennent à votre domicile pour préserver l'équilibre familial en cas de :

- maladie du père, de la mère ou d'un enfant
- grossesse ou maternité
- personnes fragilisées par un décès, une séparation..., surmenage.

Pour bénéficier de ce service à la famille, contactez les responsables :

- Simone Bogiraud à Félines : 04 75 34 81 35
- Michèle Linossier à Peaugres : 04 75 34 88 78.

Elles sauront vous conseiller et trouver la meilleure solution pour vous et votre famille.

Aide aux personnes âgées

- Toute personne retraitée, ayant besoin d'aide peut bénéficier d'une prise en charge accordée par les Caisses de retraite.
- Après hospitalisation, certaines Mutuelles accordent des heures gratuites.
- Depuis le début de l'année, l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie) vient en aide aux personnes les plus dépendantes, permettant leur maintien à domicile tout en soulageant leur entourage. Vous trouverez ci-dessous le témoignage d'une famille bénéficiant de ce service.

Pour ces différents services, l'ADMR se charge d'établir les dossiers. Contactez :

- Françoise Gex à Peaugres : 04 75 34 82 71
- Pierrette Roche à Félines : 04 75 34 84 75

Télé-assistance

Filien est aussi un service ADMR.
Vous êtes âgés, vos enfants vivent loin de chez vous. Grâce à Filien, nous sommes prêts à répondre à votre appel 24h/24.

L'association, composée actuellement de 8 bénévoles, emploie une vingtaine de salariés. Les demandes d'aide sont en forte progression : 11 051 heures effectuées en 2001 dont 2837 pour la commune de Peaugres. Avec la mise en place de l'APA, ce nombre va encore s'accroître.

Afin d'équilibrer son budget, l'Association organise en janvier une vente de fleurs qui rencontre chaque année un grand succès. Merci à tous de votre générosité.

Témoignage d'une famille paru dans le Réveil du Vivarais sous la signature d'Etienne Grosjean : Madame X (elle préfère conserver l'anonymat) habite à côté d'Annonay. Il y a neuf ans, sa mère est devenue hémiplégique et donc fortement dépendante. Pour Madame X, il était hors de question de la placer en maison de retraite. Elle lui a donc proposé de vivre chez elle, avec son mari. Depuis, elle ne s'est jamais absentée de la maison, de peur de laisser la vieille dame seule.

Au début de l'année, elle a appris, par une amie qui vivait un cas similaire, l'existence de l'APA. Un peu sceptique, Madame X décide quand même de faire une demande pour sa mère. *"J'étais un peu inquiète. Je ne savais pas comment ça se passerait avec maman. Mais de toute façon, après neuf ans, je n'en pouvais plus, j'allais craquer".*

Ensuite, tout est allé très vite.

L'association ADMR de Peaugres s'est chargée des formalités administratives, le docteur Risler, du centre médico-social d'Annonay a établi le degré de dépendance de la vieille dame : GIR2, quasiment le maximum. Maintenant, une aide à domicile vient deux à trois heures, tous les jours de la semaine s'en occuper, elle fait le lit, du ménage, de la lecture, des promenades et accompagne la vieille dame dans son quotidien. Pour Madame X, cette présence constitue un véritable bol d'air : *"Maintenant, je peux m'absenter quelques heures l'après-midi, sans crainte. Cela m'aide à vivre mieux... L'APA a révolutionné notre vie".*

OPÉRATION BRIOCHES

La collecte de cette année a rapporté la somme de 213 132 euros sur l'ensemble du département. Le chèque a été remis officiellement au président de l'ADAPEI lors de l'inauguration du CAT Empurany.

Sur le canton de Serrières, il a été recueilli la somme de 18 277 euros, soit une moyenne de 1,87 euros par habitant, moyenne double de celle du département (0,94 euros).
A Peaugres, la somme collectée s'élève à 2 974 euros.

Bravo et merci à tous !

REPAS DE NOËL

Cette année, c'est dans le sous-sol de la maison du Temps Libre qu'a eu lieu **le repas de Noël** tant attendu **des enfants des deux écoles.** Membres du Conseil Municipal et bénévoles sont venus étoffer l'encadrement et, l'après-midi, c'est le **spectacle des clowns** offert par le **comité des fêtes** qui a enchanté les jeunes spectacteurs, avant-goût de toutes ces joies qu'apportent traditionnellement les fêtes de fin d'année !

CANTINE

Un moment convivial au milieu de la journée scolaire pour les enfants des deux écoles.

Les enfants se sont réunis pendant les vacances et, aidés de quelques mamans, ils ont illustré le règlement de la cantine. Ces affiches décorent agréablement les murs du restaurant scolaire.

Extraits :

Sur le trajet :

Attention à la sécurité
- je respecte les personnes qui m'accompagnent
- je suis poli
- je suis calme
- je ne bouscule pas mes camarades...

Dans la salle :

- j'ai plaisir à rencontrer les copains de l'autre école
- je reste assis pendant le repas
- je mange proprement
- je ne gaspille pas la nourriture
- j'apprends à goûter de tout.

CRECHE, HALTE-GARDERIE

Six communes : Bogy, Charnas, Colombier le Cardinal, Félines, Peaugres et Vinzieux se sont engagées dans ce projet.
Installée à Peaugres, sur le terrain près de l'école publique, la structure d'une capacité de 20 places pourra accueillir les enfants soit en formule crèche (plus de 80 h. par mois), **soit en formule halte-garderie.**
L'investissement est subventionné à 80 % par la Caisse d'Allocations Familiales et l'Etat, le reste, à la charge des communes, sera réparti selon le nombre d'habitants.
Le fonctionnement, confié à une Association, sera financé par la CAF, les familles et les communes en fonction de la fréquentation.
La construction devrait débuter dès la fin de l'été et nous espérons que le bâtiment flambant neuf accueillera les premiers bambins au printemps prochain.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Les enfants sont venus nombreux, accompagnés de leurs parents et de leurs nounous, un après-midi de décembre, à la Maison du Temps Libre, pour fêter la fin d'année et partager le goûter de Noël. Cet après-midi a été animé par des contes, des chansons et par le passage du Père Noël, qui a distribué des cadeaux à tous les enfants.

Cet "après-midi-rencontre" est organisé par le Relais Assistantes Maternelles. D'autres animations sont proposées tout au long de l'année.

Pour tous renseignements (animations ou informations destinées aux parents), contactez Simone Brondel au : 04 75 34 80 34.

20 ANS DE BULLE

BULLETIN MUNICIPAL DE PEAUGRES

N°1 AVRIL 1984

BULLETIN MUNICIPAL DE PEAUGRES

N°2 MAI 1985

BULLETIN MUNICIPAL DE PEAUGRES

N°3 MAI 1986

BULLETIN MUNICIPAL DE PEAUGRES

N°4 MAI 1987

BULLETIN MUNICIPAL DE PEAUGRES

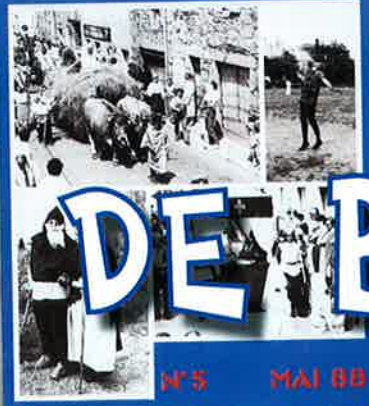

N°5 MAI 88

BULLETIN MUNICIPAL DE PEAUGRES

N°6 MAI 89

PEAUGRES

BULLETIN MUNICIPAL N° 7 MAI 1990

PEAUGRES

BULLETIN MUNICIPAL N° 8 MAI 1991

PEAUGRES

BULLETIN MUNICIPAL

N° 9 - MAI 1992

PEAUGRES

BULLETIN MUNICIPAL

MAI 1993 N° 10

PEAUGRES
BULLETIN MUNICIPAL
Maison du temps d'hier
MARS 95
N° 12
PEAUGRES
BULLETIN MUNICIPAL
MARS 96
N°13
BULLETIN MUNICIPAL
D 242A
PEAUGRES
MARS 97 N°14
BULLETIN MUNICIPAL
PEAUGRES MARS 98 N°15
Bulletin Municipal
Peaugres
N°16
Mars 1999
TINS MUNICIPAUX !!!
PEAUGRES
BULLETIN MUNICIPAL
MAI 1994
N° 11
PEAUGRES
BULLETIN MUNICIPAL N°19 - AVRIL 2002
Peaugres
Bulletin Municipal n°18 - Juillet 2001
Bulletin Municipal
Peaugres
N°17
Mars 2000

A.F.R. (ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT)

L'Association Foncière de Remembrement a été instituée en 1993, entre les propriétaires de terrains inclus dans le périmètre du remembrement.

Son bureau est composé de huit membres :

1. **un conseiller municipal représentant M. le Maire**
2. **trois membres désignés par le conseil municipal**
3. **trois membres désignés par la chambre d'agriculture**
4. **un délégué du directeur départemental de L'Agriculture et de la Forêt.**

Le bureau est chargé d'élire parmi les membres désignés :

1. **un président**
2. **un vice-président**
3. **un secrétaire.**

Cette association est chargée de gérer l'après remembrement.

Elle doit voter son budget et s'assurer de la mise en recouvrement de la participation financière des propriétaires de terrains, pour permettre de rembourser l'emprunt qui a été nécessaire à la réalisation des travaux. A cette participation s'ajoute celle de la commune. Cet emprunt fait sur 15 ans s'achèvera en 2008.

Ce qui est regrettable c'est le manque de respect de la part de certains exploitants pour les chemins et fossés, compte tenu de l'investissement important en heures de travail et financier qui a été nécessaire pour réaliser ce remembrement.

IDENTIFICATION DES ÉQUIDÉS

Réglementation concernant l'identification des équidés
(Décret n° 2001-913 du 05.10.01)

Si vous êtes propriétaire d'équidés (chevaux, ânes, mules, zèbres), vous avez jusqu'au 01.04.03 pour faire identifier votre animal.

En effet, tout équidé sevré doit être identifié et être immatriculé auprès du fichier central zootechnique des Haras Nationaux, sous peine de contravention de 3ème classe.

L'identification se fait par le personnel qualifié des Haras Nationaux ou les vétérinaires habilités, les frais de signalement sont à la charge du propriétaire (25 euros par cheval). A cela il faut rajouter les honoraires du vétérinaire et du personnel du haras.

Pour de plus **amples informations**, nous tenons à votre disposition une copie de ce décret ainsi qu'une copie du courrier reçu en mairie de la filière Cheval Rhône Alpes.

PLATRERIE - PEINTURE DÉCORATION
Sarl SEITIER
rue des Catherines - 38550 SABLONS
Tél. 04.74.84.34.09 - Fax 04.74.84.28.26

PHARMACIE D. GAUTHIER
Le Village
Lotissement "Chanterelles"
07340 PEAUGRES
du lundi 14h30 au samedi 12h00
Tél. 04 75 67 32 91

MOLINA S.A. *TRAVAUX PUBLICS*
- **RÉSEAU**
- **DÉMOLITION**
- **TERRASSEMENT**
- **VIABILISATION**

- **ZAC des Graviers B.P. 20**
- **42520 ST-PIERRE-DE-BŒUF**
- **Tél. 04.74.87.14.37**
- **Fax 04.74.87.16.96**

Crea'tifs
Coiffure Mixte
Badel Béatrice
Rue Principale
07340 Peaugres
Tél. 04 75 67 34 22

ÉCOLE PUBLIQUE "LA MÛRE"

Pour venir à notre école, c'est simple : il suffit de tourner à droite et de suivre le chemin du cimetière. Nous sommes en face. Vous reconnaîtrez tout de suite ; notre école est belle et grande. Elle est agréable, entourée de champs, nous y respirons l'air de la campagne et y faisons parfois la rencontre d'oiseaux comme ce pic-vert qui est venu nous rendre visite un jour de novembre.

Notre école est constituée de trois classes, une salle d'évolution, une salle d'informatique, une petite bibliothèque et de deux cours. Les espaces verts viennent ajouter une touche de bonne humeur à l'ensemble.

Actuellement, nous sommes 73 élèves, effectif qui passera à 77 en janvier. Il y a **la classe maternelle** (PS à GS) de mademoiselle Sandrine Mazet (32 élèves), deux aides maternelles, Annie Süssl et Solange Richard qui l'aident au quotidien dans son travail. Puis, la classe de mademoiselle Karen Chapus accueille les 13 élèves du **CP-CE1**. Enfin, la classe du directeur Sébastien Boucher 32 élèves **(CE2-CM1-CM2)** achève cette répartition.

A ce personnel s'ajoute Ingrid Riou notre aide éducatrice qui vient trois fois par semaine et Thomas Liabœuf qui intervient pour la musique. Les enseignants assurent l'anglais et l'informatique (dès la Grande Section).

Annie et Solange à la garderie accueillent les élèves dès 7h30 et le soir jusqu'à 18h00. Dominique Mourzelas s'occupe du ménage, Carmen Granell avec Annie et Solange prennent en charge la cantine.

Notre école est très dynamique. De nombreux projets s'ajoutent au projet cirque de l'année dernière, en particulier cette année un projet culturel et artistique (fabrication, exposition d'œuvres, visite de musée).

Conjointement avec l'aide des parents d'élèves, une B.C.D. (bibliothèque centre documentation) voit le jour.

Comme l'année dernière, un marché de Noël est organisé par les élèves de l'école avec l'amicale laïque.
Par le biais de l'association Algos dont font partie bénévolement une partie des enseignants du canton, les élèves de l'école participent à des spectacles et à des rencontres sportives inter-villages.

Par ailleurs, cette année les élèves recevront les pompiers et ont participé à un stage sur la sécurité routière.
Dans chaque classe les élèves s'impliquent dans des élevages (tortue, phasmes).

Les élèves du cycle 3 en bon citoyens ont lancé une opération «récupération de bouchons» en faveur des handicapés.

Le sport n'est pas en reste, au printemps les cycles 3 participeront à un stage «football» en coopération avec le club de football féminin de Félines.

Comme vous le constatez dans notre école, on ne s'ennuie pas et c'est tant mieux ! car c'est comme ça qu'elle nous plait notre école.

Les élèves du CE2-CM1-CM2

L'Amicale Laïque

Une association énergique pour soutenir les projets des institutrices et de l'instituteur. Elle a pour but de promouvoir et d'aider financièrement les activités périscolaires grâce aux recettes de diverses manifestations :

- cartons de Noël
- Marché de Noël
- carnaval
- soirée dansante.

Cela a permis de financer des activités extra scolaires :

- sortie cirque Pinder et Upie
- parcours d'orientation
- sortie école de cirque
- départ des instits (fleurs et cadeaux)
- achats matériels divers.

L'amicale laïque remercie les organisateurs de galop avec les loups pour l'achat de matériel sportif et la mairie pour sa subvention ainsi que les parents d'élèves qui s'investissent par leurs présences, dons et confections diverses.

Composition du bureau :
Présidente : Martine **GUILLON**
Vice-présidente : Betty **RUBY**
Trésorière : Marie **FERRER**
Trésorière adjointe : Christine **PILI**
Secrétaire : Muriel **SANSELME**
Secrétaire adjointe : Odile **CHOMEL**

ÉCOLE PRIVÉE LES TAMARIS

Une école tournée vers l'avenir ouverte à tous.

Pour Mardi-Gras, déguisements et maquillages sont vivement recommandés.

Vendredi 31 mai 2002, les enfants ont chanté, en l'église du village, pour leurs camarades malgaches.

Les élèves sont accueillis dans des classes entièrement rénovées.

8 classes - 10 enseignantes
- 3 classes maternelles
- 5 classes primaires

une classe par niveau

Un espace récréatif exceptionnel
- terrain de foot
- terrain de basket
- terrain de volley
- arborétum
- aires de jeux

Une cantine
municipale

Du personnel au service des enfants
- 3 personnes en C.E.S.
- 2 personnes en C.E.C.
- 1 salarié O.G.E.C.

Une garderie
dès 7h30
et jusqu'à 18h30

Des valeurs à partager
- le respect
- l'honnêteté
- le partage, la solidarité : soutien d'une mission à Madagascar
- la valeur de l'effort
- l'acceptation de ses limites et la recherche de ses aptitudes
- l'accueil de tous

Des projets
ouvrir
une 9ème classe

Des intervenants
- Jane, en anglais : cycles 2 et 3
- Jacques, en sport : classes primaires
- Thomas, en musique : toutes les classes

Un temps d'éveil religieux et de catéchèse
pour ceux qui le désirent

Les activités 2001-2002
- conférences-débats
- protection de l'environnement : visite du centre de tri sélectif
- prévention routière
- prévention santé
- semaine du goût
- spectacles, marionnettes
- animations contes
- concert organisé par les enfants
- visites :

Planétarium de St Etienne
Parc de Montaud à St Etienne
Safari parc de Peaugres
Ferme pédagogique de Daumas
Ferme aux crocodiles de Pierrelatte
Forteresse médiévale de Mornas

- fête de l'école

Une A.P.E.L.
Association de Parents d'Elèves
dynamique : 136 familles

Un O.G.E.C.
Organisme de Gestion
compétent
au service de l'école

A.P.E.L.

Cette association de parents d'élèves est représentée par 18 membres et regroupe 136 familles.

Son rôle est de participer au financement de matériel éducatif, d'abonnements, de spectacles, d'animations, de visites et de sorties scolaires pour les 8 classes que compte l'école.
Grâce aux bénéfices du loto, de la soirée dansante, de la fête de juin et à la subvention de la mairie, plus une nouveauté cette année, une soirée au «Mooves», nous pouvons faire plaisir aux enfants.

L'organisation de ces manifestations, tout au long de l'année, permet aux parents de se rencontrer et de tisser des liens d'amitié.

Composition du bureau :

- ***Présidente :*** Marie-Pierre **BOUDIN**
- ***Vice-Présidente :*** Sanzita **GOMEZ**
- ***Secrétaire :*** Karine **CROSSETTE**
- ***Secrétaire adjointe :*** Sylvie **RIFFARD**
- ***Trésorier :*** Antoine **PERREOL**
- ***Trésorier-adjointe :*** Corinne **DUCLOS**
- ***Membres :*** Laétitia **BAUCE**, Christiane **BONNET**, Nathalie **DACHIS**, Danielle **DESGRAND**, Patricia **DEVISE**, Nathalie **FAURE**, Isabelle **GIRARD**, Monique **RAVINEL**, Christine **RICHARD**, Valérie **SOUSA**, Jacques **BOREL** et Philippe **DUCLOS**.

O.G.E.C.

Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique "Les Tamaris"

Maintenir et améliorer les moyens matériels nécessaires pour l'accueil des enfants dont l'effectif dépasse les 200 élèves, constitue l'objectif principal de notre Association.
Nous avons toujours à cœur de rendre encore plus agréable l'environnement des élèves.

Au cours de l'été 2002, l'allée qui longe le bâtiment principal, côté sud, a été entièrement réaménagée suite aux pluies abondantes de cet automne et ces travaux ont été grandement appréciés.

Un projet pour l'année 2003 : aménager un local de plus de 60 m² et demander l'ouverture d'une 9ème classe.

Bien que les travaux et les équipements représentent des sommes relativement importantes, notre souhait est de limiter la participation des familles.

L'Association gère également les services de cantine et de garderie ainsi que l'emploi du personnel d'encadrement et d'entretien des locaux.

Composition du conseil 2002-2003

- ***Président :*** Francis **DUGAND**
- ***Trésorier :*** Marc **ALIBERT**
- ***Secrétaire :*** Christine **DAMON**
- ***Membres :*** Catherine **BONNET**, Corinne **JULLIEN**, Jocelyne **PONCIN**, Victor **GOMEZ**, Gérard **NOYARET**.

Denis GUERRY
"Ruisseau du Moulin"
07340 PEAUGRES
© 04 75 34 86 19
PARCS ET JARDINS
Création, Arrosage intégré
Pavage, Graviers stabilisés
TERRASSEMENT
Mini-pelle, Mini-chargeurs
Aménagement des abords

Annick
Coiffure Mixte
Les Chanterelles • 07340 PEAUGRES
Tél. 04 75 34 87 86
Ouverture : mardi - jeudi de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 19h00 - mercredi de 8h30 à 12h00
vendredi - samedi : journée continue

L'accueil, le choix, le conseil !
PEYRET G. - PEAUGRES - 04 75 34 89 45

GROUPE FOLKLORIQUE : LOS ECLOPS DANCARES

Depuis ses premiers pas, le groupe folklorique, présidé par Louis Combe ne cesse de faire des progrès sous la houlette de son animatrice Josiane Verney.
Des stages d'apprentissage et de perfectionnement sont déjà prévus pour 2003 et même quelques sorties !
Celles de 2001-2002 se sont bien passées :
Vernioz : Fête des Moissons
Peaugres : Fête des Vieux Métiers
Félines : Téléthon
Peyraud : Fête de la Musique
Bourg-Argental : Fête des Moissons
L'Etrat : Fête du Miel
Sallière : Marché de Noël
Ampuis : Maison de retraite.
Un nouvel accordéoniste est venu prêter main forte à Daniel Pirat.
Nous attendons avec plaisir de nouveaux danseurs jeunes et moins jeunes.

Prendre contact auprès du Bureau :

Président :
Louis **COMBE** - 04 75 34 80 03
Vice-président :
Louis **REYNAUD** - 04 75 34 86 80
Secrétaire :
Monique **CELLARD** - 04 75 34 80 16
Secrétaire adjointe :
Marie-Jo **BADEL** - 04 75 34 82 57
Trésorière :
Liliane **PIRAT** - 04 75 34 85 68
Trésorier adjoint :
Pierre **SAUNIER** - 04 75 34 10 86

Le 18 décembre, les Eclops Dancares ont animé un après-midi à la maison de retraite d'Ampuis. Danses et chants d'autrefois ! Que de souvenirs ! Que de joies ! Que d'amitiés !

PRÉPARATEURS HAUT VIVARAIS

Association des Préparateurs et Employés en Pharmacie du Haut-Vivarais

1983-2003 ! Cette année, l'Association va fêter son 20ème Anniversaire et lors de la dernière Assemblée Générale, le Bureau se réjouissait de constater l'augmentation du nombre des adhérents en 2002 : 97 au 22 août.

Sortie Mycologique du 20/10/02

Outre **Annonay et ses alentours** bien représentés, on apprécie également la forte participation des pharmacies de la **Vallée du Rhône** ; et on espère que chaque préparateur ou préparatrice dans son officine, se sentira de plus en plus concerné par la formation, la convivialité des rencontres (fêtes, loisirs, sorties, problèmes divers, ...), évitant ainsi un isolement peu salutaire dans la profession.
Parmi les activités, **les soirées de formation** connaissent toujours un plein succès surtout lorsqu'elles se déroulent dans le magnifique complexe hôtelier du Golf de Gourdan et avec la généreuse participation des Laboratoires U.P.S.A. !
L'occasion aussi de se retrouver lors des **sorties de ski** comme en février 2002, à Valloire avec la chaleureuse réception de M. Frédéric FOURNIER des Laboratoires U.P.S.A.
La découverte de l'ARBORETUM de Riotord a été très enrichissante, d'autant que la présence de M. SABATIER (ingénieur Eaux et Forêts), dont les connaissances ont épaté tous les participants, a été le "PLUS" de cette sortie. Cette journée s'est terminée par **la visite de CLAVAS** (le village du bout du monde) et de son ancienne abbaye.
Chaque année, l'Association participe avec les Mycologues de Bourg Argental à une **journée de ramassage et d'identification de quelques trois cents variétés de champignons !**
Le Thé dansant du Printemps et la **soirée dansante** permettent de trouver quelques fonds supplémentaires nécessaires au bon fonctionnement de l'Association qui prévoit en 2003 une visite des laboratoires U.P.S.A. à Agen (déplacement long et onéreux pour un week-end !).
Le Théâtre "La Bobèche" a eu le plaisir de jouer pour notre amicale et à "La Presqu'île" à Annonay, la célèbre pièce de théâtre qui a reçu le Molière de la Meilleure pièce comique en 1997. Une fable délicieuse, à la fois tragique et comique autour de couples d'actualité. Un régal !

Voilà donc une **association dynamique** qui demande encore plus d'adhérents pour de nouvelles idées ! Car en Drôme-Ardèche, Loire ou Isère ... il n'y a pas que 100 préparateurs ou préparatrices !

Composition du bureau :

Présidente :
Patricia **DEVISE** - Impasse de la Chaux - Peaugres - 04 75 34 88 13
Secrétaire :
André **BOURRET** - 04 75 32 28 93
Trésorier : J.-Jacques **PRAY** - 04 75 32 05 61

CLUB DE L'AMITIÉ

L'Association vient de vivre une année bien remplie, avec le traditionnel mercredi où les boulistes s'affrontent pour en découdre amicalement et les amateurs de cartes sont bien installés à la Maison du Temps Libre.
Les activités se sont bien déroulées ; une journée à Aigues Mortes avec un tour en bateau sur les canaux et visite de la ville en petit train.
Deux journées de détente au Mas de Tence et St Romain d'Ay ; sans oublier les soirées saucisses, tout cela dans une bonne ambiance.
La section randonnée se porte bien avec une bonne trentaine de participants. Nous remercions les deux bénévoles pour leur compétence et dévouement.
Si des personnes sont intéressées par nos activités nous les accueillerons avec plaisir et amitié.

Composition du bureau :
Président : André **BLACHIER**
Vice-président : Roger **MITTOU**
Trésorier : Jean **VIAL**
Secrétaire : J. **CHAMPELOVIER**
Tél. 04 75 67 30 07

ASSOCIATION ST MARTIN

Cette association est propriétaire de plusieurs immeubles qu'elle met à la disposition des habitants de la commune pour des œuvres sociales, éducatives, culturelles ou cultuelles :
- l'ancienne école privée de garçons, rue Centrale, où est installée l'association "Double Détente". Les jeunes s'y rencontrent le week-end et pendant les vacances scolaires ;
- la salle St Jacques utilisée par la Paroisse (catéchèse, réunions,...), par le groupe de théâtre et les associations. Elle peut également être mise à la disposition des particuliers pour un événement familial (apéritif, réception, mais en aucun cas pour un mariage). Pour cela contacter le président Louis COMBE.
Composition du bureau :
Membre de droit :
Père Charles **BRUNIÈRE**
Président : Louis **COMBE**
Vice-président : Albert **BADEL**
Trésoriers : Gérard **SASSOLAS**, Jean-Luc **CHOMEL**
Secrétaires : Louis **REYNAUD**, Jacky **RANDON**

COMITÉ F.N.A.C.A.

Peaugres - Bogy - Colombier-le-Cardinal

La vie du comité continue. L'effectif reste stable. En 2002 nous avons participé au festival des vieux métiers toujours en bûcherons.
La commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie a été célébrée le 19 mars à Bogy en présence des Municipalités, des pompiers de Bogy et d'un nombreux public. En 2003, la cérémonie aura lieu à Peaugres. L'heure et la date seront communiquées en temps voulu.
Le 11 Novembre a été fêté à Peaugres, nous avons constaté l'absence de Joseph FAURIAT, ancien combattant. Prisonnier de Guerre 39-45 pour cause de maladie, il décédait quelques jours plus tard. Il était toujours assidu à toutes nos cérémonies, nous essayerons d'avoir toujours une pensée pour lui.
Nous rappelons que s'il y a des anciens d'Algérie qui ont envie de nous rejoindre ce sera avec plaisir.

Le Bureau : H. **PERRIER** - 04 75 34 83 55 ; L. **ALLÉON** - 04 75 34 86 66

ACTIVITÉS LOISIRS

L'association a pour but de proposer des activités diverses de loisirs essentiellement aux enfants de Peaugres et des communes avoisinantes et accessoirement aux adultes. En dehors de ses réalisations habituelles, elle reste ouverte à toute proposition nouvelle accompagnée des bénévoles voulant bien l'organiser.

Nous avons ainsi eu la joie de voir s'ouvrir, **en 2002, une activité ping-pong sous la responsabilité de monsieur Goyet,** qui s'est déroulée à la satisfaction des participants.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 12 décembre 2002, a constaté un manque de bénévoles ne permettant plus à l'association de fonctionner. Une Assemblée Générale Extraordinaire s'est réunie le 31 janvier 2003 et a permis de remettre en état de marche l'association.

Election d'un nouveau bureau. Nomination de responsables d'activités.

Présidente : Dominique **AUDOLLENT**
216 route de Praclos - Peaugres
Tél. 04 75 32 51 55

Trésorière : Corinne **JULLIEN**
174 route de St Roch - Peaugres
Tél. 04 75 67 34 24

Secrétaire : Véronique **FAURIAT**
route de St Roch - Peaugres
Tél. 04 75 32 51 45

Centre aéré :

Josiane **AOURAGH** - Tél. 04 75 67 34 68
Marc **TRIOLET** - Tél. 04 75 67 33 88
Corinne **JULLIEN** - Tél. 04 75 67 34 24

Le centre aéré accueille à la journée les enfants à partir de 4 ans pendant l'été. Les dates exactes juillet et août sont précisées en temps utiles. Les inscriptions se font à la semaine ou à la journée de manière à répondre le mieux possible aux besoins des familles. Des activités régulières organisées par les animateurs, selon des thèmes différents chaque année, alternent avec des sorties plusieurs fois par semaine. Le repas de midi peut-être pris selon le désir des parents à la maison ou dans le cadre du centre aéré avec bien sûr une participation financière supplémentaire. Toutes les aides financières : Bons Vacances, Conseil Général, Comités d'entreprises sont acceptées.

Piscine :

Noëlle **SASSOLAS** - Tél. 04 75 67 31 61
Véronique **GARNIER** - Tél. 04 75 67 30 94
Marc **TRIOLET** - Tél. 04 75 67 33 88

L'activité piscine est organisée de manière régulière. Depuis septembre 2002 **les cours sont assurés par les maîtres nageurs de la piscine d'Annonay toutes les semaines en dehors du temps scolaire** pendant un semestre et selon un horaire fixé par la piscine. Cette année les cours ont eu lieu le premier semestre à 18h45 et se sont terminés milieu janvier. Les enfants sont pris en charge par l'association à l'abri-bus jusqu'au retour du car. Ils sont accueillis par des bénévoles de l'association toujours aidés de deux parents. Les enfants bénéficient de 45 minutes de cours dont 10 minutes de jeu avec des maîtres nageurs.

Yoga :

Marie-Jo **BRIAS**
Tél. 04 75 34 83 26

Un groupe d'une vingtaine d'adultes, hommes et femmes, suit des cours d'une heure trente tous les mercredis soirs sous la direction de **Cécile BAUDRY, professeur de yoga.**

Ping-pong :

Philippe **GOYET**

Entraînement tous les mardis soir de 19h00 à 21h00 à la Maison du Temps Libre sous la direction de **Monsieur Goyet** (jeunes et adultes).

Baby-sitting :

Simone **BRONDEL** - Tél. 04 75 34 56 50

Problème de garde d'enfants ? Nous tenons à votre disposition une liste de jeunes intéressés pour faire du baby-sitting.

COMITÉ DES FÊTES

Vingt ans déjà ! Une réunion de la commission sports et loisirs et tout est parti ce jour-là ... une équipe s'est formée dont trois membres fondateurs sont toujours là !

D'autres sont venus rejoindre ce noyau et une équipe solidaire s'est créée et a accompli un important travail d'animation dans le village de Peaugres.

Les artisans de la garde républicaine à l'œuvre.

Comme une entreprise, nous avons commencé doucement avec des courses de cochons de lait, de baignoires, des fêtes historiques où de nombreux costumes ont été confectionnés et depuis 10 ans le Festival des Vieux Métiers qui attire des visiteurs de tout Rhône-Alpes.

Les scieurs de long montent plus haut que le clocher... !

Je tiens aussi à remercier tous les bénévoles de Peaugres et des villages voisins qui répondent «présent» à chaque appel pour la course à pied "La Peaugrette" devenue "Galop avec les Loups" et le Festival.

Une fête sera organisée les 24 et 25 mai 2003 pour marquer cet anniversaire.

Dis-moi, combien pèse-t-il ce cochon ?

Cette aventure formidable doit continuer le plus longtemps possible mais les anciens se fatiguent. Un appel est lancé, alors comme il y a vingt ans, venez pour assurer la relève !

La parité n'est pas respectée, seulement 4 femmes sur 27 membres. On a surtout besoin d'un ou d'une secrétaire. Le comité des fêtes reverse les bénéfices de "Galop avec les Loups" aux associations pour promouvoir le sport, installe les illuminations, organise le Téléthon et a offert cette année le spectacle de Noël aux enfants des deux écoles.

Le comité des fêtes a investi plus de 53 350 euros en 20 ans dans l'achat de matériel qui est prêté aux associations peaugroises et loué aux particuliers.

Que ceux qui souhaitent que le village soit toujours actif et animé, viennent nous rejoindre pour continuer !

Le Pdt du Comité des Fêtes,
Denis MELLOT

Bureau :

Président : Denis **MELLOT**
Vice-présidents :
Laurent **BARBIN**, Jean-Luc **CHOMEL**
Louis **COMBE**, Nathalie **GODARD**,
Yves **RIVORY**
Secrétaire adjointe : Nathalie **BADEL**
Trésorier : René **VIAL**
Trésorier adjoint : Christian **CROS**

Membres :
Pierre **BARGUES**, Christophe **BERTOIS**, Alexandre **BRIAS** (responsable Illuminations), Emmanuel **BRIAS**, André **COSTE** (responsable du matériel 04 75 32 05 16), Gilles **FAURIAT**, Guy **DESPINASSE**, Joël **DESSEUX**, Joël **GAUTHIER**, Victor **GOMES**, Bertrand **MOLARD**, Charly **MOKTARI**, Pascal **MULOT** (responsable sonorisation), Louis **REYNAUD**, Liliane **SAADI**, Louis **VEYRE**, Bruno **PILI**, Philippe **RAVINEL**
Responsable des costumes :
Colette **COMBE**.

Construction d'une borie lors du Festival des Vieux Métiers

PEAUGRES ART ET CULTURE

En 2002, l'équipe Art et Culture a proposé deux séances "Décopatch", technique de décoration d'objets, le vide-greniers et dans le cadre de celui-ci, une **exposition sur la décoration intérieure et l'ameublement** (à la Maison du Temps Libre). Ce fut un succès. Merci aux conscrits d'avoir apporté leur aide à cette manifestation en tenant la buvette.

Pour la nouvelle saison, quelques Peaugrois ont pu (en janvier et février), s'initier, en trois séances, **à l'aquarelle.** D'autres animations, telles que la peinture **sur verre**, ou **sous verre**, seront bientôt proposées. Le désormais "traditionnel" vide-greniers aura lieu le 13 avril prochain. Il sera, cette fois-ci, ouvert aux habitants de Peaugres et à ceux des communes voisines. L'intérieur de la Maison du Temps Libre sera réservé à une **exposition peinture.**

Nous souhaitons vous revoir nombreux lors de ces manifestations.

Le bureau d'Art et Culture

Talents cachés !...

Le syndicat d'initiative de Serrières propose son pavillon pour l'exposition de tableaux, photos, sculptures, etc. confectionnés par les habitants de Peaugres.

Les personnes se sentant concernées peuvent prendre contact avec le syndicat d'initiative de Serrières (Tél. 04 75 34 06 01) ou avec la mairie de Peaugres.

THÉÂTRE DES BALADINS

Comme chaque année la troupe s'est retrouvée début septembre pour établir **le programme de la saison 2002-2003.**

Deux pièces vous seront proposées : "Un tracteur dans le living" de Stéphane Laurent avec Renaud Cellard, Alain Chantelauze, Solange Gagnaire, Monique Guerry, Chantal Moulin et Mario Moulin. et **"L'infortuné Monsieur Victor"** de Jo Baron avec Elodie Bellevègue, Louis Combe, Colette Combe, Jocelyne Crestan, Corine, Hervé et Laurent Seive.

Il est parfois difficile de concilier choix des pièces et effectifs du groupe, c'est la première année que nous refusons de nouvelles recrues.

Au cours d'une répétition.

Merci à ceux qui travaillent dans l'ombre et nous aident tout au long de nos représentations.

Les représentations auront lieu comme à l'habitude à la salle St Jacques à Peaugres les samedis 8 mars à 20 h 30, 15 mars à 20 h 30, 22 mars à 20h30, 29 mars à 20h30 et le dimanche 23 mars à 15 h 00.

Le bureau se compose de :
Présidente : Colette **COMBE** - 04 75 34 80 03
Secrétaire : Chantal **MOULIN** - 04 75 34 81 51
Trésorerie : Monique **GUERRY** - 04 75 34 86 19
et les membres actifs de la troupe.

RENAULT ANNONAY
Concessionnaire
Route de Lyon - 07430 DAVEZIEUX
Tél. 04 75 33 20 21
GROUPE BERNARD

PRIMÉAL
Euro-Nat, distributeur de produits biologiques et diététiques, vous propose la graine des Incas, le QUINOA :
- un trésor pour la santé,
- une sublime alliance de saveurs,
- un espoir pour demain en aidant les paysans boliviens à maintenir un niveau de vie décent.

Vente exclusive en magasins diététiques et de produits biologiques.
Euro-Nat S.A.
Z.A. La Boissonnette - 07340 PEAUGRES
QUINOA

SNC MICADO
Françoise et Alain
TABAC, PRESSE, SOUVENIRS
Rue Principale Peaugres
Tél. 04.75.34.84.11

"LE CLOS DU LECTEUR"

"Le clos du lecteur" s'installe rue de l'Egalité

Lors de sa dernière assemblée Générale (en janvier 2002), les responsables du clos du lecteur avaient émis le souhait, auprès de la municipalité de faire le nécessaire pour trouver un nouveau local. En effet, depuis quelques temps, le nombre toujours croissant de familles adhérentes et la rotation importante des livres devenaient de plus en plus difficiles à gérer.

Denis BADEL et son équipe municipale ont rapidement trouvé une solution pour donner un nouvel élan à la bibliothèque qui fête cette année son vingtième anniversaire. Un local a été aménagé rue de l'Egalité et samedi 15 février, on pouvait découvrir les lieux à l'occasion de la journée "portes ouvertes".

20 ans de passion :

Tout a commencé en 1983, à l'initiative de Muriel GARNIER et Maurice GERY alors conseillers municipaux. Une collecte de livres auprès de la population peaugroise avait permis de récolter plus de 1200 ouvrages. Et c'est dans une minuscule salle au dessus de la mairie que les premiers lecteurs se sont donnés rendez-vous.

L'acquisition de la maison Clot, par la municipalité, a permis à la bibliothèque, en 1988, de s'épanouir davantage. Une salle quatre fois plus grande, au rez de chaussée avec une vitrine sur la rue principale... Que rêver de mieux ! Avec ce deuxième local, la lecture prenait un second souffle... La collaboration avec la B.C.P. (Bibliothèque Centrale de Prêt) de l'Ardèche apportait un soutien mobilier mais surtout un fond de livres nouveaux renouvelables régulièrement.

Une partie de l'équipe des bénévoles autour de Guy Sérayet au cours de la réception des travaux.

Les années passant, la population augmentant sans cesse, il fallait trouver un nouveau local. On parle de construire une nouvelle bibliothèque mais une solution "d'urgence" a été proposée. Un local a rapidement été aménagé et le 8 février la bibliothèque quittait la rue centrale de Peaugres pour s'installer rue de l'Egalité. Après quelques jours de travail intense par l'équipe dynamique du "clos du lecteur" tout était prêt pour accueillir les lecteurs dans leur nouvel espace.

Samedi 15 février, à l'occasion de la "porte ouverte", Guy Sérayet tenait à remercier toutes les personnes qui ont donné du temps pour permettre à la bibliothèque d'ouvrir dans les plus brefs délais. Denis Badel, Maire, soulignait l'importance de la bibliothèque dans la vie communale. Une équipe de bénévoles dynamiques (dont certains sont là depuis vingt ans) qui ne manquent pas de projets et que la municipalité continuera de soutenir.

Jean-Gabriel Cosculluela, responsable de la B.D.P. (Bibliothèque Départementale de Prêt) se réjouissait du transfert de la bibliothèque dans un lieu plus spacieux et agréable... Mais il parlait déjà de nouvelle bibliothèque... Un projet sera élaboré en collaboration avec la municipalité, la B.D.P. et les responsables de la bibliothèque de Peaugres... Dans quelques années, un quatrième déménagement en vue... mais en attendant profitons pleinement de ce nouveau local de 120 m² qui donne déjà un troisième souffle à la lecture...

Le clos du lecteur : mode d'emploi

Cotisation : Elle est familiale, annuelle et modeste (9 euros)

Prêt : Chaque membre de la famille peut emprunter trois livres

Durée : Trois semaines.

Horaires d'ouverture :
- Lundi de 18 h à 19 h
- Mercredi de 14 h à 15 h
- Samedi de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h

Adresse : rue de l'Egalité

Composition du bureau

Président : Guy **SERAYET**

Vice-Présidente : Liliane **PIRAT**

Secrétaire : Nicole **RANDON**

Trésorière : Christiane **JURDIC**

Membres : Josiane **AOURAGH**, Henriette **BERT**, Monique **CAILLET**, Odile **DECHAVANNE**, Marie-Chantal **FANGET**, Dominique **MARON**, Jeannine **MIOLON**, Joëlle **NAGENRAUFT**, Hélène **PEREZ**, Odile **TAVENARD**, Josette **TORRESIN** et Marie-Claire **VALENTIN**, sans oublier Fanny **ANDRE**, Elodie **ANDRE**, Anne-Laure **PERRIER** et Julie **RAVINEL** qui ont rejoint l'équipe.

TENNIS CLUB

Tournoi de double mixte

Après une saison 2002 en demi-teinte durant laquelle l'essentiel fut préservé, la relance du club en 2003 est à poursuivre.

Pour cela, le bureau reste inchangé :

- ***Président :*** Stéphane **VEYRE**
- ***Secrétaire :*** Nadine **DELORME**
- ***Trésorier :*** Pierric **CHIROL**
- ***Responsable adhésion FFT :*** Daniel **PIRAT**

L'école de tennis reprend un peu de couleur avec 22 enfants répartis en trois groupes qui occupent les cours le jeudi de 17h30 à 20h30 sous la direction de Stéphane VALENTIN (Breveté d'Etat).

Une équipe senior mixte était engagée en "Coupe de l'Amitié" mais perdit en huitième de finale 3-2 (rappelez vous la Coupe Davis...).

Le stage d'initiation ouvert aux écoles primaires ainsi que le tournoi de double mixte furent de véritables succès et devraient être reconduits en 2003 mais les dates restent à définir, soyez prêts...

A.C.C.A.

Quels sont nos modes de chasse sur la commune de Peaugres ?

La chasse au lièvre :
C'est une technique qui consiste à chasser seul ou en équipe avec des chiens, le but étant de **trouver au matin, les pistes laissées dans la nuit par le lièvre.** Le chien et son maître doivent rester attentifs au moindre indice laissé par le lièvre afin de pouvoir arriver jusqu'à lui. Les pistes peuvent paraître très simples mais l'animal est suffisamment malin, il va ainsi mélanger plusieurs traces afin de pouvoir se dissimuler et se gîter dans un endroit tranquille à l'égard des chasseurs. Nous pouvons alors comprendre par son comportement que le lièvre à plus "d'un Tour dans ses Pattes" pour pouvoir faire courir les chasseurs.
Depuis plusieurs années, il s'avère que cette chasse est en forte progression. Cela s'explique en majeure partie par le plan de chasse effectué depuis plus de 10 ans. Cette année encore, il a été prélevé 42 lièvres en quatre dimanches.

La chasse à la billebaude :
C'est une technique de chasse qui est pratiquée tout au long de la saison. Elle est pratiquée seul ou à plusieurs, avec ou sans chien, le but principal étant de **marcher devant soi en laissant travailler ses chiens.** Le chasseur se laisse guider par les menées et le levées de son ou ses chiens et n'est, de ce fait, pas cantonné à chasser un seul type d'espèce. Car le chien va pouvoir lever n'importe quel gibier. Cette technique reste encore très développée dans nos secteurs, le principe étant de chasser à son rythme, de prendre le temps de découvrir la nature et de laisser une grande place au respect, au dialogue et à la convivialité avec les autres utilisateurs de tous ces territoires à préserver.

Le 25 août 2002 : Battue aux sangliers dans la plaine avec l'A.C.C.A. de Bogy.

La chasse en battue :
Elle se pratique pour la chasse au grand gibier tel le chevreuil ou le sanglier, le but étant d'**encercler entre plusieurs personnes un territoire bois ou autre afin d'avoir plus de chance de pouvoir prélever et réguler une espèce.** La chasse en battue est obligatoire pour le chevreuil. A noter que depuis 2 ans, le nombre de chevreuils est en baisse sur l'ensemble du territoire chassable de la commune. Cette méthode de chasse permet de pouvoir passer une matinée conviviale à l'affût de toutes les menées poussées par les meutes de chiens. Chacun est posté à un endroit défini dès l'ouverture de la battue. Cette chasse doit néanmoins rester un moment de détente et de convivialité entre chaque participant. Avec la progression massive du gros gibier dans nos campagnes, comme le sanglier, cette pratique est en développement. mais, il faut que chacun ait en tête les points importants de cette passion qui demeurent le respect des individus, des espèces, de la nature gardant toujours à l'esprit le partage et la convivialité.

Nous en profitons pour saluer une dernière fois notre Ami Joseph FAURIAT qui nous a quitté à l'âge de 83 ans. Son passage au sein de notre association doit aussi rester un exemple, pour tous ceux qui l'ont connu et entouré. Nous lui transmettons encore toute notre amitié en gardant de lui le souvenir d'un homme actif, plein de vie et attentif au respect du savoir vivre et du partage. Encore Merci Joseph ...

Composition du bureau :

Président : Pierre **FANGET**
138 route de la Nohérie - 04 75 32 53 92
Vice-président : Louis **REYNAUD**
Pont Martinet - 04 75 34 86 80
Secrétaire : Gérard **SASSOLAS**
Pont Martinet - 04 75 67 31 61
Secrétaire adjoint : Jacques **VECQUAUD**
Trésorier : Eric **GARNIER**
Trésorier adjoint : Claude **CROZET**

Membres actifs : Philippe **BLACHIER**, Joël **MONTABONNET**, Aurélien **RICHARD**

Membres non chasseurs :
Patrice **BOUDIN**, Jean-Marc **GUION**, Michel **SEIVE**.

Une association intercommunale - Un club à trois clochers
Au Féminin comme au Masculin
La pratique du Football - Dans la simplicité et la convivialité

F.C. FÉLINES - ST CYR - PEAUGRES

Nouveau bureau :

Président : Didier **OTTIN**
Secrétariat :
Sandra **CHOPARD** et Gilles **GOIN**
Trésorerie :
François **OTTIN** et Elodie **CROZET**
Responsables terrains et buvettes :
Michel **FILLATRAUD**,
Sébastien **BOURRET**
et Alexandre **GAILLARD**
Responsable Matériel :
Bruno **CONDINA**
Correspondance : Gérard **LEQUETTE**
Assurances : Mireille **BATTIN**
Comission Manifestation : 10 membres
Relai-Club :
Féminines Jeunes : Véronique **ARMAND**
Féminines Adultes :
Christelle **TALLARON**
Masculins Jeunes :
Jean-François **GRENIER**
et Jean-Louis **MACQUART**
Masculins Adultes : Raphaël **RULLIERE**
Commission sportive :
Féminines : Bruno **DUCHAMP**
Jeunes : Stéphanie **MAGNIAT**
Masculins : Fabrice **SEUX**

Cette nouvelle saison 2002-2003 débutée en septembre compte 275 licenciés, répartis en 160 jeunes, 30 dirigeants, 38 féminines adultes et 47 seniors et vétérans.
Soit au total 11 catégories et 19 équipes à faire évoluer dans les championnats départementaux, régionaux et nationaux.

En effet, d'un effectif d'une trentaine de débutants (effectif record dans la vie du club) qui sont tous les samedis sur les plateaux des clubs voisins, aux Féminines premières qui visitent Schiltigheim, Orléans ou encore la banlieue de Rodez... il n'y a qu'un pas.

Celui de joueuses et joueurs qui adhèrent à l'esprit de clocher, qui ne vivent que grâce au bénévolat, et jouent uniquement pour se faire plaisir et donner du plaisir.

Manifestations à venir :

Soirée familiale :
repas dansant, samedi 12 avril 2003

Concours de pétanque :
vendredi 6 juin 2003
en semi-nocturne.

GYMNASTIQUE DU TEMPS LIBRE

Envie de bouger ? Envie de plus d'entrain, de souplesse, de bien-être ?

Venez rejoindre le club «gym» et ses 75 adhérents encadrés par Simone notre animatrice.
Le lundi de 20h00 à 21h00, le mardi de 8h30 à 9h30, le vendredi de 15h15 à 16h15.

14 enfants suivent le cours du vendredi soir juste après l'école.
Repas au restaurant et journée de rando clôturent l'année ; en 2002 c'était sur les bords de l'Eyrieux à Chalencon et la journée fut très belle !

GALOP AVEC LES LOUPS

La dernière en novembre 2003 ?

Depuis 13 ans, les membres de la gym volontaire enregistrent les inscriptions. Bravo et merci.

L'après-midi «course à pied» se prépare pour mardi 11 novembre 2003. Les écoliers de Peaugres, Bogy et Colombier-le-Cardinal ont mission de créer le logo qui apparaîtra sur 700 tee-shirts.

Galop avec les loups, qui a remplacé en 2000 La Peaugrette, se distinguera toujours cet automne par son originalité : la course de 12 km traversera le Safari de Peaugres, le château des Célestins par un couloir intérieur, passera au pied des clochers de Peaugres, Bogy et Colombier-le-Cardinal.

Les enfants qui prendront part aux courses enfants recevront aussi un tee-shirt.

Deux jours avant cette journée, qui pourrait rassembler 600 coureurs au départ du terrain de sports, le comité des fêtes proposera sa marche traditionnelle, qui fera halte à Félines.

La quatorzième édition s'annonce bien. **Elle pourrait hélas être la dernière si une équipe nouvelle ne prend la relève.** Daniel Pirat n'apportera plus sa rigueur en 2003, tandis que Victor Gomes, Charly Moktari, Pascale Combe, Guy Despinasse, Joël Gauthier et Yves Rivory n'inscriront plus la course au calendrier 2004. **N'y a-t-il pas, parmi ces dizaines de coureurs peaugrois, des bonnes volontés pour pérenniser le rendez-vous du 11 novembre ?**

En treize années, les organisateurs du comité des fêtes ont reversé plus de 200 000 F aux associations et écoles de Peaugres pour leur permettre de promouvoir la pratique du sport chez l'enfant. Telle fut depuis la première Peaugrette la finalité de cette course ... qui a été longtemps la plus fréquentée en Ardèche. Depuis quelques années, Bogy et Colombier sont associés à cette action.

Pour 2002, la somme de 26 000 F. vient d'être affectée à douze écoles et associations. 520 coureurs ont apprécié l'accueil peaugrois (380 sur 12 kms). Le Davézolais Laurent Emiot a réussi le triplé, dominant Cazorla et Lantri, tandis que chez les filles, Stéphanie Perret s'est baladée. Quelques 400 marcheurs ont sillonné la plaine vers Bogy, huit jours plus tôt.

Un appel à la mobilisation sera lancée fin septembre pour l'organisation de galop avec les loups. Le Comité des Fêtes compte sur vous ... pour la dernière ?

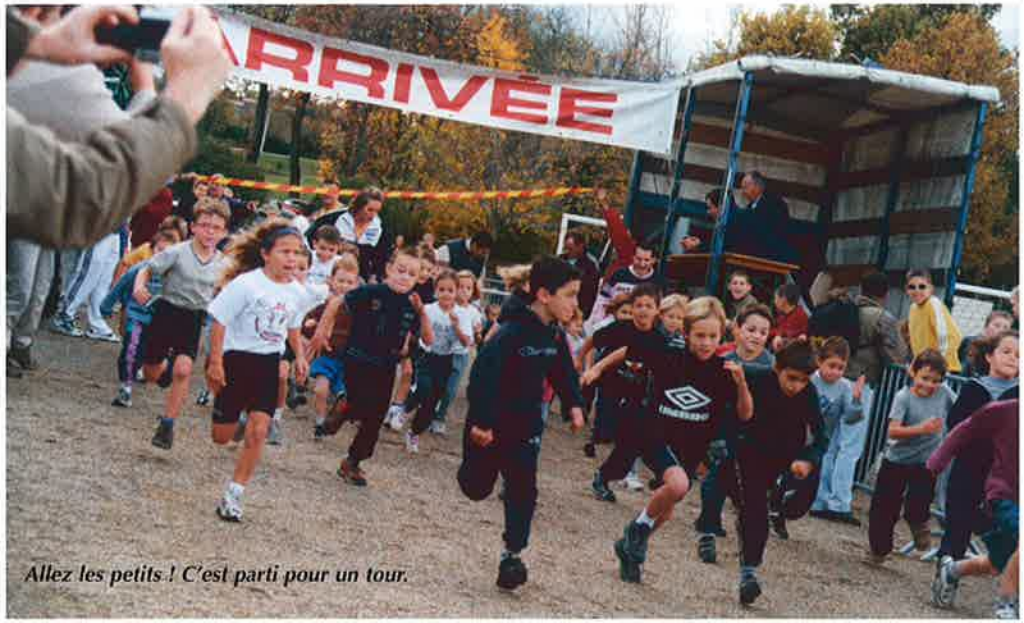

Allez les petits ! C'est parti pour un tour.

Survol des classements 2002

12 kms : 1) Laurent Emiot (Davézieux) 41'38 - 2) Christian Cazorla (EAC Rhodia) 41'54 - 3) Mohamed Lantri (ASPTT Valence) - 4) Nicolas Sapet (EARP - 5) Emmanuel Meyssat (EAC Rhodia)... 19) Jean-Claude Deloche (Peaugres) - 34) Philippe Manas - 67) Jean-François Perret - 72) Gwenaël Busseuil - 147) Maurice Bouvard - 153) Michel Grenier (Verlieu) - 172 Michel Clément - 179) Cédric Cortes - 186) Karine Petit - 188) Florian Bouix - 233) Brice Buffa - 234) Michel Cortes - 247- Pierre Cotte - 250) Gilbert Sage (Bogy) - Louis Meyrand - 294) Pierre Combe - 301) Pierre-Jean Chirol - 303) Christian Cros - 319) Stéphanie Duranton (Colombier) - 327) Claude Grenier - 330) Danièle Beigne - 339) Luc Burger - 353) Xavier Antressangle (Bogy) - 355) Christian Beigne - 363) Chantal Garnier - 365) Elisabeth You - 366) Pascale Combe - 373) Catherine Boudin

Les coureurs sur la passerelle du Safari.

3 kms : 1) Bertrand Bouvier (Valence)... - 18) Ghislain Barou - 21) David Crozet - 23) Paul Epitalon - 25) Cindy Gagnaire - 28) Pierre Etienne You - 38) Justine Manas - 40) Sandra Garnier - 47) Marie Epitalon - 48) Yvan Nagenrauft - 4) Cynthia Garnier - 53) Pauline Meyrand - 54) Julie Ravinel

1,6 km : 1) Hector Valencony (foot Annonay) - 5) Sylvain Besset - 6) Eddy Nagenrauft - 7) Yvan Gagnaire - 18) Marie-Anne You - 19) Marie Chalton - 20) Bastien Jardinier - 22) Clément Gomez - 24) Florent Bosc - 32) Maeva Guillon - 33) Thomas Rozier - 36) Thomas Crossette - 37) Tonny Nazon.

JUDO CLUB PEAUGROIS

Bon début de saison pour le judo club peaugrois qui, pour la troisième année consécutive, maintient ses effectifs.
Le cours est donné par Carole Millot, professeur diplômée d'état, qui transmet toutes les valeurs techniques et morales du Judo.
Avec un cours de Judokas en herbe bien décidés à en découdre avec leurs aînés, les séances ont lieu dans la bonne humeur et la transmission des principes du Judo.
Les différents cours proposés sont adaptés à l'âge et au niveau de chacun permettant une progression constante dans la discipline.

Résultats sportifs :
Minimes : Mathieu CHOMEL : 3ème au niveau départemental, 3ème au niveau régional.
Benjamins : Les benjamins participent aux différents critériums. A ce jour, Eddy NAGENRAUFT est premier, Tony REA et Guillaume PECOUL sont 3ème.
Plusieurs tournois leur seront présentés ainsi que le championnat départemental sélectif pour les régions. Les groupes benjamins, minimes, cadets s'entraînent régulièrement 2 fois par semaine.
Pour les mini-poussins et poussins, un interclub est organisé.

Enfin, si votre enfant a envie de découvrir le judo, une ou deux séances gratuites lui seront proposées en début de saison.
Bureau pour l'année 2002/2003 :
Président : Thierry **NAGENRAUFT**
Trésorier : Monique **PAYS**
Secrétaire : Claire **CHIFFE**
Membres du bureau : Charly **MOKHTARI**, Martin **PAYS**, Philippe **RAVINEL**, Brigitte **DESPINASSE**, Joëlle **NAGENRAUFT**, Christine **PECOUL** et Sylviane **REA**.

GENERATION'S DANCE

Et bien dansez maintenant !

Pour la saison 2002/2003 : Rock, tango, tcha-tcha, valse, paso doble sont au programme pour les adultes ; chorégraphies modernes et country musique pour les plus jeunes.

Les cours sont animés par Jean-Luc Pollina. Venez rejoindre le cours qui vous convient :

- **les jeudis de 16h45 à 17h45 pour les enfants et de 17h45 à 18h45 pour les ados.**

ATTENTION : pas de cours pendant les vacances scolaires.
- **Un jeudi sur deux à 20h45 pour les adultes (1er niveau).**
- **Un vendredi sur deux de 20h45à 22h15 pour les adultes (2ème niveau).**

La saison débute en octobre. D'ici là et pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

- Véronique **COURBON** au 04 75 67 31 44
- Christine **DAMON** au 04 75 67 30 04.

Composition du bureau à ce jour :

Président : Joël **BERNE**
Vice-président : Georges **VOLOZAN**
Secrétaire : Christine **DAMON**
Trésorière : Véronique **COURBON**.

Boulangerie - Pâtisserie
GAGNAIRE et Fils
07340 PEAUGRES
Téléphone 04 75 34 82 72
Alimentation - Bar

SARL ECM - CLEMENSON et Fils
DAL'ALU GOUTTIÈRE EN ALU LAQUÉ
CHAUFFAGE TOUTES ENERGIES
ELECTRICITE - PLOMBERIE
ZINGUERIE - CLIMATISATION
AUTOMATISME DE PORTAIL
GOUTTIERE ALU LAQUE
LOCATION CAMION NACELLE
04 75 67 02 15 - Les Clots 07100 ROIFFIEUX
04 75 33 15 62 - BOULIEU LES ANNONAY

KUNG FU SHAOLIN PEAUGRES

Cours adultes kung-fu :
- Le mardi de 19h00 à 20h00
- Le jeudi de 19h00 à 20h00

Cours enfants (à partir de 5 ans)
- Le mardi de 18h15 à 19h00
- Le jeudi de 18h00 à 19h00

L'histoire du kung-fu :

Le kung-fu est un art martial chinois, il a été instauré il y a plus de 1500 ans. C'est au temple de Shaolin dans la région du Henan qu'a pris racine le kung-fu. Le kung-fu est la source de la plupart des arts martiaux.

Les moines du monastère du Shaolin observèrent les animaux et se rendirent compte que la nature les avait dotés de moyens de défense performants. Ils ont donc appliqué les techniques animales et ont abouti à de magnifiques chorégraphies appelées *tao* : le chemin en chinois.

Ces taos permettent de développer à la fois un travail physique, technique et de concentration. Grâce à ces taos, la pratique du kung-fu a pu se transmettre

Position de l'aigle

de génération en génération. Chaque tao - du tigre, du dragon, du serpent ... a une signification bien précise. Celui du dragon évoque la puissance et la force, celui du singe la ruse et celui du serpent la fluidité et la rapidité.
La pratique du kung-fu se distingue aussi par l'usage des armes traditionnelles tel que : le bâton, le nunchaku à trois branches, la lance, le sabre, l'épée, la chaîne...

Le Travail Interne :

La pratique du kung-fu permet de développer non seulement ses facultés physiques mais aussi mentales. La prise de conscience de son propre corps dans la réalisation d'actions complexes améliore l'aisance et développe l'activité sensorielle : confiance en soi, volonté, énergie, concentration, équilibre...
La pratique du kung-fu est ouverte à tout le monde, enfants/adultes hommes et femmes. L'apprentissage est progressif et permet à chacun d'évoluer à son rythme et en toute sécurité.

Les Enseignants :

Les cours sont assurés par **Olivier Sonnes** ceinture noire, diplômé instructeur fédéral et **Rahim Mohamed**, Champion international, Triple champion de France, deux fois vice champion de France, membre de l'équipe de France de kung-fu, membre de la commission des passages de ceinture noire, diplômé instructeur fédéral et Club affilié à la FFKAMA, N° d'affiliation : 0380602.

Programmes des cours :

Kung-fu, Self défense, Travail de clefs et projections.
Etude des maniements des armes traditionnelles (bâton, nunchaku, sabre, épée, tri bâton, nunchaku en mousse pour les enfants, ...).
Tai Chi, Qi Cong, travail d'énergie interne.
Technique de renforcement interne et externe, Préparation à la ceinture noire.

Informations et inscriptions :

Tél. 04.74.29.54.72 / 06.08.32.93.43
Site : http://shaolinkungfu.free.fr
Des cours d'essai gratuits sont proposés pour vous permettre de découvrir la discipline.

Composition du Bureau :
Président : Stéphane **TRACOULAT**
Vice-Président : Christophe **QUIMFE**
Secrétaire : Odile **DECHAVANNE**
Secrétaire adjoint : Ludovic **MOUTON**
Trésorier : Jean **GONZALES**
Trésorier adjoint : Stéphanie **CHANUT**

PPB Produits Pétroliers BROSSIER
Z.I. la Lombardière
BP 102
07430 DAVEZIEUX
• BP Superfioul
• Fioul domestique
• Gazole
• Lubrifiants
• Nettoyage de cuve
04 75 69 32 30 - Fax 04 75 69 04 15
www.brossier.fr

L'ATELIER PHOTO
LABORATOIRE PROFESSIONNEL
VENTE PHOTO - VIDEO
PORTRAITS MARIAGES
INDUSTRIE PUB
Philippe Nombret
1, Avenue de l'Europe
07100 ANNONAY
04 75 33 50 60

GUION S.A.
Construction Métallique
Serrurerie
couverture - isolation - bardage - clôture
fermeture en tous genres
La Roche - 07340 FELINES
Tél. 04 75 34 81 38 - Fax 04 75 34 87 42

VOUS RECONNAISSEZ-VOUS ?

1er rang de gauche à droite :

1. Pierre Combe
2. Monique Dachis
3. Renée Fauriat
4. M.-Thérèse Ravoin
5. Bernard Boudin
6. Denise Mounier
7. Marie Frigière
8. Claude Combe
9. Michel Roux
10. Pierre Milési
11. Christian Caillet
12. Jean-Paul Duchier

2ème rang de gauche à droite :

13. Bernard Desgrand
14. Marcel Souteyrat
15. Philippe Gagnaire
16. Jean Fauriat
17. Bernadette Frigière
18. Lucienne Duchamp
19. Geneviève Frigière
20. Suzanne Fauriat
21. M.-Noëlle Combe
22. M.-Noëlle Fauriat
23. Michelle Duchier
24. Gabrielle Royer
25. Michelle Chataigner

3ème rang de gauche à droite :

26. Odette Dachis
27. Suzy Linossier
28. Suzanne Besset
29. Odile Frigière
30. Lucienne Brondel
31. Edmée Royer
32. Yvonne Badel
33. M.-Louise Combe
34. Michèle Fare
35. Pierrette Combe
36. Suzanne Veyre
37. Odette Badel

4ème rang de gauche à droite :

38. Guy Barbin
39. André Courbon
40. François Combe
41. Aimé Chardon
42. Louis Alléon
43. Michel Badel
44. Georges Veyre
45. Robert Souteyrat
46. Pierre Mousset
47. Albert Badel.

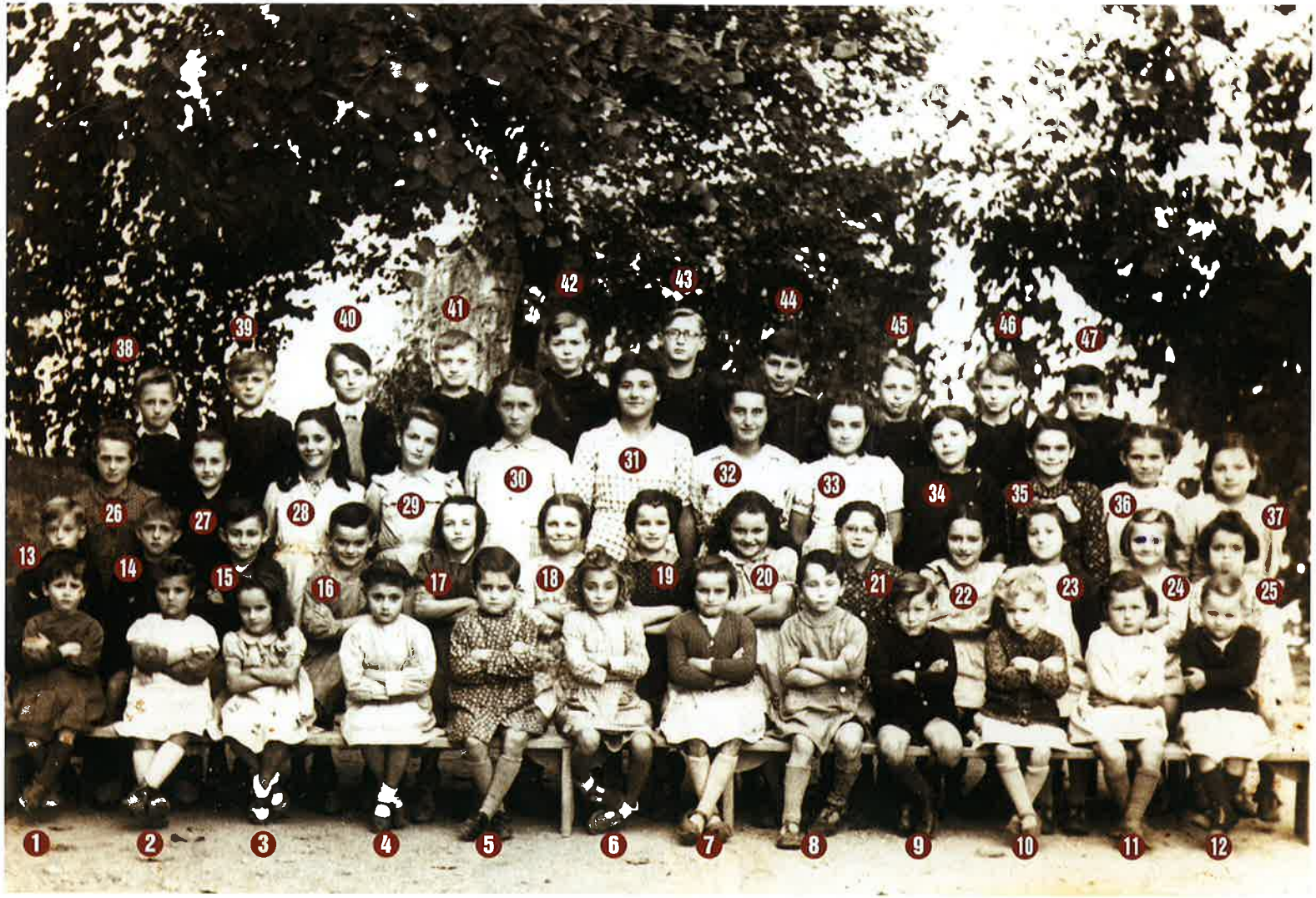

Ecole privée en 1948

LES HAMEAUX ET LES LIEUX-DITS

Dans notre précédent bulletin, nous avions ouvert une rubrique présentant l'origine des hameaux et des lieudits de la commune.
Avec ce deuxième épisode, je vais essayer de donner quelques explications ou compléments d'informations sur quelques noms. Il est bien entendu que certains renseignements demandent vérification et confirmation. **Merci à chacun d'apporter les renseignements complémentaires qui permettront d'enrichir notre histoire locale.**

Voici les explications que j'ai trouvé sur :

La Chaux : Une autre explication viendrait compléter celles avancées, l'an dernier. Il semblerait que ce nom désigne aussi un pâturage de montagne ou un plateau herbeux.

La Fontanasse : viendrait de fontaine. (fontana désigne fontaine dans certaines langues méditerranéennes). C'est certainement un endroit où l'on trouve de nombreuses sources.

La Selle Saint Martin : D'après une légende, Saint Martin serait passé par là et sur un rocher on peut voir l'empreinte de la selle de son cheval et celle de son sabot.

Champ Verdellet : désignerait un lieu verdoyant.

Pigouret : Il s'agirait du nom de la famille qui habitait ce lieu.

Guy SERAYET

HOMMAGE A PAUL BOURGET

A l'occasion du 150ème anniversaire de la naissance de Paul BOURGET, écrivain et académicien, les communes de Peaugres et Savas ont organisé deux manifestations :

Samedi 28 septembre 2002, **Michel FAURE**, animait une **causerie**, à la Maison du Temps Libre intitulée "Il y a 150 ans... **Paul BOURGET... Depuis Peaugres et Savas, jusqu'à l'Académie Française**". Illustée par 70 diapositives, elle apportait des précisions sur l'Académicien français et ses ascendances paternelle (Peaugres) et maternelle (Savas).

Dimanche 29 septembre, c'était une **randonnée "Sur les pas de Paul BOURGET"** qui invitait les marcheurs jusqu'à la maison de la mère de Paul BOURGET à Savas.

Sellerie

GRAND Gilbert
La MURE
07340 Peaugres

TEL & FAX : 04 75 34 86 12

AG range

Plus de 30 ans à votre service

Chauffage central
Climatisation
Zinguerie - Gouttière ALU
Sanitaire - Adoucisseur d'eau
Solaire - Géothermie

20 Route de Maclas - La Croix Blanche
07340 FELINES - Tél. 04 75 34 83 47

Menuiserie alu • Véranda • Garde-corps
Menuiserie PVC • Cloisons intérieures préfabriquées
Volets roulants • Stores intérieur/extérieur • Bâches
Portes sectionnelles • Rideaux de défense

Tél. : 04 74 86 16 24 - Fax : 04 74 86 59 94
Z.A. Champ Rolland - 116 Rue des Glières
38150 SALAISE-SUR-SANNE

PLASTALVER

S.A.R.L. au capital de 150.000 F

Gérant : Alain Cruché

ATELIER ESPACE ARCHITECTURE

Bruno SERRATRICE
Architecte dplg - Urbaniste

- Dossier de plans
- Permis de construire
- Expertise architecturale
- Suivi de chantier
- Etude d'urbanisme

atelier.espace@wanadoo.fr
route de Praclos - BP 1 - 07340 PEAUGRES
tel : 04 75 34 81 88 fax : 04 75 67 32 62
5 rue de la Poste - 69970 CHAPONNAY
tel : 04 78 96 75 33
C. du Tambourinaire - 26470 LA MOTTE CHALENCON
tel : 06 07 19 33 48

Vos magasins

DAVÉZIEUX
04.75.69.01.50

SATILLIEU
04.75.34.91.82

QUINTENAS
04.75.34.42.81

ST JEURE D'AY
04.75.34.46.02

Gamm vert

Vous êtes entre des mains d'experts

ALMANACH DE L'ANNÉE 1993... IL Y A DÉJÀ 10 ANS !

JANVIER

● Lors du premier conseil municipal de l'année, les conseillers mandataient le maire pour effectuer les acquisitions foncières nécessaires pour le projet d'aménagement et d'élargissement du carrefour entre la route départementale 242A et V.C.11. Ce projet nécessitait, en outre, la démolition de la maison REYMOND à l'angle de la route de la Nohérie.

FÉVRIER

● **Le 6 :** les élèves de l'école privée se sont mis à l'ouvrage pour compléter leur arboretum de 1500 m² : Cinq pruniers et cinq érables ainsi que deux mûriers-platanes sont venus enrichir les plantations de l'an dernier.

● **Le 13 :** c'est la première représentation de la saison de la troupe théâtrale locale. "Les baladins" jouaient ce soir, trois pièces : "Ça déménage", "On enlève la cuisinière" et "Les pilules diaboliques" dans une salle Saint Jacques entièrement rénovée.

● **Le 26 :** après quelques mois de travaux de rénovation, la salle Saint Jacques était inaugurée par le député Henri-Jean ARNAUD et le président du Conseil Général Henri TORRE en présence des bénévoles de l'association Saint Martin et de la municipalité. Ce fut l'occasion de découvrir la fresque murale réalisée par Bruno Sallée.

MARS

● **Les 13 et 14 :** la collaboration entre la Bibliothèque Communale et "Peaugres Art et Culture" a permis de proposer un salon sur la thème de la terre et de la pierre. Ce fut l'occasion de dévoiler la sculpture réalisée par Bruno Sallée et installée près des terrains de tennis. Ce même jour, on a pu apprécier le travail de jeunes artistes locaux qui sous la conduite de Bernard CASTELOOT ont représenté, sur un panneau, toute la vie associative de la commune (panneau installé à l'intérieur de la Maison du Temps Libre).

● **Le 19 :** au cours de la réunion du conseil municipal, les conseillers décidaient : l'acquisition de terrain derrière l'abri de bus à la Mure, la plantation d'arbres au terrain de boules, le goudronnage du nouveau parking derrière l'église et l'éclairage du terrain de foot.

AVRIL

● **Le 16 :** une douzaine de jeunes ont présenté, salle Saint Jacques leur projet de création d'une salle de détente et d'animation pour les jeunes de la commune. Proposition accueillie favorablement. Restait à trouver une salle. Pourquoi pas l'ancienne école de garçons ? A suivre...

MAI

● **Début du mois :** la grande famille du safari parc s'agrandissait : 25 bébés boas sont venus au monde pour la grande satisfaction du directeur Claude BARGUES. Mesurant 50 centimètres de long et d'un poids plume de 35 grammes. Autre naissance saluée avec joie, dans une autre partie du safari, un petit dromadaire portant à cinq membres la petite famille.

● **Le 6 :** le nouveau propriétaire, Gilles PEYRET accueillait ses premiers clients peaugrois dans sa boucherie-charcuterie.

JUIN

● **Le 12 :** depuis dix ans, le comité des fêtes anime la vie peaugroise. L'équipe de Denis Mellot marquait cet anniversaire en proposant, en soirée, une rétrospective animée par une quarantaine de figurants costumés. La troupe des artistes de la rue "Les chercheurs d'air" se produisait. Un feu d'artifice et un bal populaire clôturaient cette journée en beauté.

● **Le 25 :** le club de judo tenait son assemblée Générale. Avec 65 licenciés, on constatait une augmentation de 10 % par rapport à la saison précédente.

JUILLET

● **Le 14 :** l'association "Double Détente" inaugurait son local dans l'ancienne école des garçons. *"Nous voulons favoriser localement la détente et la rencontre des jeunes. Quarante d'entre nous ont déjà dit être intéressés. Nous pratiquerons le volley et le basket dans la cour et créerons des animations dans le village"*, a défini Cédric BADEL, président de l'association, à l'heure de couper le ruban.

AOÛT

● Pour la première fois, le centre aéré ouvrait pendant les deux mois d'été. Une trentaine d'enfants de 4 à 11 ans étaient accueillis, en moyenne, chaque jour.

SEPTEMBRE

● **Du 20 au 25,** les vingt sept écoliers de C.M.2 de l'école privée "Les Tamaris" séjournaient une semaine dans le sud de l'Ardèche, à Saint Privat, avec leur institutrice Madame GRANGER. Spéléo, canoë et escalade étaient au programme.

● **Le 30 :** le conseil municipal donnait son accord pour la construction d'un garage-atelier dans le terrain au dessus de la Maison du Temps Libre.

OCTOBRE

● **Le 4 :** Deux cents personnes ont découvert le musée de l'outil à bois, répondant à l'invitation de son créateur, Hervé FINTZ. L'ébéniste-antiquaire venait de réaliser un projet qui lui tenait à cœur depuis vingt ans. Quatre cent cinquante outils à main racontent, dans un coin de son exposition de meubles, l'époque, pas si lointaine mais révolue, du tout-fait-main, du tout-fait-sur-mesure, du tout-fait avec passion...

● **Le 9 :** l'opération brioches au profit de l'ADAPEI effectuée sur la commune a rapporté la somme de 13 961.00 francs.

NOVEMBRE

● **Le 11 :** le temps pluvieux n'a pas découragé les 1062 coureurs qui ont pris le départ de la quatrième édition de la Peaugrette. A noter, cette année, la première marche de la peaugrette qui a permis à plus de 150 marcheurs de découvrir les différents hameaux de la commune.

DÉCEMBRE

● **Le 10 :** à la Maison du Temps Libre, les organisateurs de la Peaugrette invitaient les 170 bénévoles et les sponsors locaux pour le verre de l'amitié. Ce fut l'occasion de découvrir les photos et la vidéo réalisée.

● **Le 21 :** Pendant que les vingt six enfants de l'école publique donnaient un petit spectacle, devant leurs parents, dans la salle de classe, le Père Noël a déposé au pied du sapin de nombreux cadeaux.

Info Safari : 01/01/83
Naissance au Safari de Peaugres.
Les visiteurs découvriront dans le parc Voiture un jeune zèbre et un bison d'Amérique.

Démographie année 1982
- 11 naissances
- 8 décès
- 10 mariages.

Service National à 18 ans.

Avis de la mairie
Présentation du rôle des maisons du temps libre par M. TREPPO Jeunesse et Sports.

La création d'un passeport européen est en bonne voie (fév. 83).

Les pré-retraités sont inquiets. Suite à la revalorisation des Allocations ASSEDIC de 1,60 % au lieu de 4,60 %…

Préparation du Bicentenaire des Frères Montgolfier.

Election municipale
Les 6 et 13 mars pour la 1ère fois, 2 femmes sont élues au conseil municipal.

Communiqué du Conseil d'Administration aux habitants de la commune
Nous sommes conscients du fait que tout le monde veut avoir son chien de garde, par souci de sécurité, par chic.
Toutefois, nous sommes arrivés à un point où il est parfois difficile de se promener sur le territoire de la commune, sans rencontrer des chiens soi-disant de garde qui vous montrent les crocs. Sans oublier, les poules et autres volailles qui disparaissent de plus belle.
En conséquence, pour le bien de chacun, nous demandons à tous les propriétaires de chiens qui divaguent de tenir leur chien à l'attache, faute de quoi, des sanctions seront prises par des personnes compétentes.

Avis de la Mairie
Les administrés sont invités à prendre note
Il est formellement interdit de déposer des ordures ménagères (papiers, livres, etc.), à la décharge publique. Ces déchets doivent être donnés au service de ramassage des poubelles (entreprise Masse).
Une délibération avait été prise le 15 décembre 1978 et la gendarmerie de Serrières est désignée pour faire appliquer l'arrêté et sanctionner les contrevenants.

Le 25/06/83
P.T.T.
Il apparaît que beaucoup de noms et prénoms ne figurent pas sur les boîtes à lettres. Cette absence peut avoir de fâcheuses conséquences dans la distribution de votre courrier ; le facteur change ; son remplaçant ne connaît pas chacun… Veuillez inscrire très lisiblement vos nom et prénoms.
Il apparaît aussi que vos correspondants possèdent de vous une adresse incomplète. Veuillez faire préciser dans tous vos courriers : le nom du hameau, le lieu-dit, la rue, le village que vous habitez.

Club du 3ème âge
Afin de faire cesser les rumeurs fantaisistes qui circulent dans le village au sujet de la sortie d'été au club, la responsable en exercice tient à préciser que l'excursion prévue pour le début juin n'a pu avoir lieu en raison de l'état de santé de plusieurs membres du club.
La sortie annuelle aura lieu dans les mêmes conditions que dans le passé et ceci dans les prochaines semaines.

Le Réveil 16/07/83

Assainissement
La Direction Départementale de l'Agriculture a établi une étude pour le quartier des Barres : 400 000 F. pour 13 branchements. Nous attendons les devis pour Bégut - La Besse et celui pour Praclos - La Nohérie, avant de prendre une décision.

Agence postale
M. le maire informe les conseillers du refus des P.T.T. de transformer l'agence postale en bureau de poste. Le trafic n'ayant pas suivi la même progression que la commune. Une demande sera faite pour qu'une enseigne bien visible soit mise en place, pour indiquer l'agence postale.
D'autre part, nous signalerons le mécontentement des habitants des hameaux du Bois et des Chênes, qui reçoivent tardivement leur courrier, qui est distribué à partir d'Annonay mais qui passe par Serrières.

Divers
- M. Jacques Dupret est nommé instituteur à titre définitif. L'ensemble du conseil lui souhaite la bienvenue.
- Maintenant que la réfection de la rue principale est terminée, il est demandé aux automobilistes de veiller à ne stationner que d'un seul côté de la chaussée. Si cette mesure n'était pas respectée, nous serions dans l'obligation de prendre un arrêté réglementant ledit stationnement.

La séance est levée à 22h45.

20/08/83

Passage des lignes E.D.F.
Le maire communique : "La commune a le privilège de dépendre directement des services d'E.D.F. en ce qui concerne les renforcements de réseau. Or, de très nombreux quartiers sont mal desservis : Marclan, la Nohérie, Dorore, la Carrière, Peyre Lièvre, Pont Martinet, la Besse, les Varennes. Le comble, c'est que les crédits existent, mais que les propriétaires s'opposent aux passages des lignes.
Le maire demande donc aux intéressés qui sont ou seront contactés de bien vouloir faire un effort pour accepter le passage des lignes.
Si des difficultés surgissaient, le maire et son conseil seraient contraints soit de refuser les permis de construire, soit de demander a E.D.F. de présenter des dossiers de servitude.
Pour mémoire, le maire rappelle qu'E.D.F. prend entièrement en charge ces travaux, ce qui n'est pas le cas dans beaucoup d'autres communes".

Le Réveil 24/09/83

Assainissement
La D.D.A. a fait parvenir le devis pour l'assainissement des hameaux de Bégut et la Besse. Il s'élève à 550 000 F. Devant un tel montant, le

Extrait de coupures de presse

conseil décide de ne consacrer cette année que la somme prévue au budget soit 200 000 F. et de continuer le réseau en direction de la Besse. Une consultation des entreprises pouvant réaliser ce travail sera engagée.

Salle polyvalente

La décision est prise de présenter à l'Etablissement public régional une demande de subvention. Le dossier qui devra être remis avant le 15 octobre sera constitué par M. Denis Badel.

Divers

• Ecole publique : la subvention pour les fournitures scolaires est portée à 72 F. par élève.

• Une subvention de 170 F. est accordée à la personne ayant assuré la permanence à l'agence postale durant les congés annuels.

Carrière

Il est rappelé qu'il est interdit de jeter des ordures dans la carrière. Un panneau portant l'Arrêté Municipal sera remis.

Constructions neuves

Il sera demandé à l'Equipement de délimiter les alignements des clôtures pour les nouvelles maisons de façon à ce que lors de l'élargissement des chemins il n'y ait pas de problèmes.
Séance levée à 23h.

Réveil 29/10/83

Safari parc

Il deviendrait une société d'économie mixte
NDLR : du bulletin : 20 après, c'est toujours la même interrogation ?
Evoquant les difficultés traversées par le Safari-Parc du Haut-Vivarais, nous avions envisagé, il y a quelques semaines, l'éventualité d'une reprise en gestion directe de cette société, soit par le département, soit par le syndicat mixte d'équipement, déjà propriétaire des terrains.
Il semble pourtant que cette orientation soit aujourd'hui abandonnée.
D'abord, parce qu'elle obligerait le département à faire une avance importante de trésorerie.
L'assemblée départementale n'en abandonne par pour autant le safari à son triste sort.
A court ou moyen terme, d'autres problèmes devront également être abordés : le montant du loyer ; la situation du personnel et la relance des activités du parc.
Une nouvelle réunion aura lieu, entre les mêmes partenaires, dans le courant du mois de novembre, afin de monter le dossier qui sera ensuite présenté à l'assemblée départementale pour délibération.

Réveil 10/12/82

Maison Perney

Suite à la proposition reçue du notaire au nom des ayant droits, M. le maire est mandaté à l'unanimité pour signer l'acte d'achat de cette maison frappée d'alignement. Une délibération est pris dans ce sens.

Taxe d'enlèvement d'ordures ménagères

pour 1984 elle est portée à la somme de 55 000 F.

Safari Parc de Peaugres

Tous les conseillers ont été informés des dernières dispositions arrêtées concernant la poursuite des activités du Safari. La municipalité réaffirme son attachement au maintien du Safari Parc.

Divers

La commission sports et loisirs a fait le rapport de la réunion du 25 novembre 1983 qui s'est concrétisé par la création d'un comité des fêtes présidé par M. Mellot.
- La municipalité de Peaugres ne se substituera pas à la mairie d'Annonay pour les frais de la crèche fréquentée éventuellement par des enfants de la commune.
- Des questions matérielles empêchant pour l'instant l'invitation des personnes du troisième âge au repas habituel, celles-ci recevront un colis à l'occasion de la fin d'année. La commission loisirs étudiera la possibilité pour la mairie de leur offrir une autre manifestation courant 1984.
Séance levée à 20h30.

Commission Sports et Loisirs

Nous sommes décidés à créer une bibliothèque.
Vous êtes en possession de livres. Ceux-ci sont soit au grenier, soit dans un coin, pourquoi ne pas en faire profiter nos jeunes du village !
Avec l'aide de bonnes volontés, nous organiserons une collecte à domicile les 7 et 8 janvier 1984.
D'avance, merci à tous.

Le 17/12/83

Commission Sports et Loisirs Peaugres Comité des Fêtes

De nombreuses réunions ont précédé l'élection du bureau. Pour la première fois à Peaugres, voici un comité des fêtes dont le but essentiel sera d'animer la vie de notre village.
Il est constitué par toutes les sociétés existantes sur le plan local, il est ouvert à toutes les bonnes volontés.
- Mme Badel et M. Dozance apporteront une aide au bureau, ainsi que 16 membres représentant les diverses associations.
Une première manifestation : le 7 mars 1984 avec le fougot organisé principalement par les enfants et les éducateurs de l'IMP "L'Espoir" avec la participation de tous.
Et puis, le gros morceau : une fête au village le 27 mai 1984 mais nous aurons l'occasion de vous en entretenir plus longuement.

Bibliothèque

Ce samedi 10 décembre, de nombreux jeunes enthousiastes se sont réunis à l'appel de Melle Muriel Garnier pour mettre au point le ramassage des livres.
Habitants de Peaugres, nous passerons donc chez vous les 7 et 8 janvier pour récupérer des livres ne vous servant plus.
Soyez réceptifs à ces jeunes et moins jeunes qui veulent voir notre village sortir de sa coquille.
Toutes les personnes susceptibles de nous aider sont priées de téléphoner soit à Melle Garnier, soit à M. Géry. Merci d'avance.
Cette bibliothèque sera ouverte à toutes et à tous.
Ce sera un lieu de rencontres et de discussions.

Extrait de ***«La Fin des Haricots et autres mystères des expressions françaises»***
de Colette GUILLERMARD

Grand merci !

Le petit mot de politesse "merci" est très employé pour un oui ou pour un non - pour «remercier» comme pour accepter ou décliner une proposition.
Il vient du latin mercedem, de merces signifiant "salaire", "faveur", et a d'abord en français voulu dire «miséricorde». On implorait la "merci" d'un ennemi au cours d'une bataille, d'où le nom de "merci de Dieu" ou "miséricorde" donné à un poignard dont on menaçait l'adversaire pour qu'il demande grâce. Dans les joutes amoureuses le «don d'amoureuse merci» était le don de soi-même que faisait une femme. Et la Belle dame sans merci est le titre d'un poème d'Alain Chartier remontant à 1424. "Merci" est devenu un terme de politesse au XIVe siècle. On trouve encore ce mot dans de nombreuses expressions qui remontent très loin. L'exclamation "Dieu merci", invoquant la miséricorde de Dieu, apparaît déjà dans La Chanson de Roland à la fin du XIe siècle. On parle de "lutte sans merci", d'une personne qui est «à la merci» d'une autre. Le passage du féminin au masculin s'est fait au XIVe siècle, à la faveur d'un malentendu. On a pris "grand", dans "grand merci", pour un masculin, alors qu'il s'agit en réalité de la forme ancienne du féminin, comme dans grand-rue, grand-mère, locutions longtemps écrites avec une apostrophe (grand'rue, grand'mère) qui attestait l'élision.
La tournure consistant à remercier pour un acte futur sans ajouter "d'avance" ("Merci de refermer la porte"), peut choquer des oreilles habituées à ce que l'on remercie pour un service rendu.
Le fait de "remercier" quelqu'un (sous-entendu "de ses services passés") avant de la mettre à la porte constitue un comble de la politesse si l'on s'en tient au sens littéral.

Les minots et les gosselines

L'emploi substantivé d'un adjectif peut conduire, en créant une catégorie, à des généralisations tout à fait regrettables. Le mot "jeune" en est un exemple intéressant. Dès l'instant où l'on parle d'un "jeune", au lieu de dire, comme il serait aussi logique que souhaitable, "un jeune lycéen", "un jeune cycliste", il apparaît que la notion de «jeune» recouvre tout un ensemble de caractéristiques peu flatteuses qui dispensent de définir davantage l'objet du discours. Cette extrapolation est si bien admise qu'un problème de mots croisés, a pu donner l'expression "emploi-jeunes" comme définition d'un mot de onze lettres commençant par D : "Délinquance".
Il existe pourtant un vocabulaire riche et imagé pour désigner les enfants, les adolescents, les pré- et post-adolescents ! Une page entière ne suffirait pas à énumérer tous ces termes, et il faudrait un volume entier pour en exposer les origines. Certains sont péjoratifs, d'autres nettement affectueux : il y a les lardons (sauvés du saloir par Saint Nicolas), les marmots, les moutards, les têtards, les gamins, les gosses (mot à ne pas utiliser au Québec où il désigne les... bijoux de famille), les mouflets, les galopins, les galapiars, les gnards (aphérès de "mignards" ou petits garçons), les chères têtes blondes et les chérubins, les bouts de chou et les bouts de zan, les gavroches et les titis parisiens, les pitchounes et les minots du Midi, les gones de Lyon, les quinquins du Nord. Certains de ces noms sont indifféremment masculins ou féminins, comme les bambins ou les mioches, d'autres sont réservés aux filles : les quilles, les bachelettes et, excusez-moi mesdemoiselles, les pisseuses. On rencontre aussi la féminisation du terme masculin, ce qui donne gamines, gosselines, pitchounettes et mômichardes.

Extrait de
"Je vais t'apprendre la politesse"
d'après le livre de Jean Louis FOURNIER

Le respect dû au gros

Si le gros est gros, c'est pas de sa faute, il ne mange pas plus qu'un autre, il lui suffit de regarder des pommes de terre dans les yeux pour grossir, et le gros en a gros sur la patate.
Le gros a une vie difficile, on se moque de lui. Il est essoufflé quand il monte un escalier. Il ne peut jamais être élégant.
Le gros ne peut pas faire de balançoire avec un poids moyen, il ne peut pas s'envoyer en l'air, il reste toujours par terre.
Quand il est très gros, le gros ne peut plus voir son zizi. A tel point qu'il n'est même plus sûr d'en avoir un.
Alors le gros, il en a gros sur le cœur.
Le gros, il faut l'aimer parce que, souvent, il a un cœur gros comme ça.

ATTENTION :
Ne jamais dire «bouboule» à un gros, ça lui fout les boules.

Veuillez m'excuser :

On présente ses excuses à tous ceux à qui on a causé des désagréments.

On dit :
«Excusez-moi»
plus chic :
«Veuillez m'excuser»
encore plus chic
«Je vous prie de bien vouloir m'excuser».

On ne dit jamais «Je m'excuse».

Je m'excuse est autoritaire. Vous n'avez rien à imposer à celui à qui vous avez fait du tort. Vous devez simplement lui proposer vos excuses. C'est à lui de les accepter ou de les refuser.

"Le Mas du Vin"

Vins fins et spiritueux
Brasserie - Camions frigo
Bière pression

Z. Cle. Le Mas - 07430 DAVEZIEUX
Tél./Fax 04 75 33 43 57

Boulanger - Pâtissier - Chocolatier
Emmanuel Brias
Tél. : 04.75.34.83.26
Maison fondée en 1850 - Peaugres

NEUF & RÉNOVATION
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
PLANCHER CHAUFFANT
GÉOTHERMIE AIR - EAU EAU - EAU
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Combe Installation Maintenance Electricité
Téléphone
04 75 67 31 35
Hall Expo CIME
électricien conseil SYSTEME BIEN ETRE PARTENAIRE
EDF est partenaire

E . R . C . M .
Franck BADEL
Tél : 04.75.69.73.36 fax : 04.75.69.77.12

Serrurerie - Métallerie
Ferronnerie

Portails, Portes de garages, Portes,
Fermetures en tous genres,
Barrières, Garde-corps, Escaliers,
Défenses, Grilles, Passerelles,
Clotures, Pergolas, Fer à la découpe.

Atelier 700 m² Impasse Petit-Paras
07100 ANNONAY

Entreprise Générale de Bâtiment
Roux Cabrero
100 compagnons pour vous servir
LOGEMENTS
BÂTIMENTS INDUSTRIELS
TRAVAUX PUBLICS
Le Mas - 07430 DAVEZIEUX - Tél. 04 75 69 20 80
Fax 04 75 69 20 81 - e-mail : roux.cabrero@wanadoo.fr

Epargne
Placement
Retraite
AXA
David Chaize
Assurances aux professionnels et particuliers
36, rue Sadi Carnot - 07100 Annonay
Tél. 04 75 32 35 84 - Fax 04 75 33 14 83

alpha
de la Création à la Réalisation
www.alpha-imprimerie.fr
57, Z.A. la Boissonnette - 07340 Peaugres • Tél. : 04 75 67 01 53

Réalisation : ALPHA 04 75 67 01 53